

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Du protectionnisme à l'autarchie, par M. Henri De Man. — La situation économique de la Belgique (octobre-novembre 1932). — Chronique : La création d'une banque centrale d'émission dans le Mandchoukouo. — Statistiques.

DU PROTECTIONNISME A L'AUTARCHIE

par M. Henri de Man,

Chargé de cours à l'Université de Bruxelles.

Il faudrait fermer les yeux à l'évidence des faits pour nier que les progrès universels du protectionnisme se poursuivent, malgré quelques résistances localisées, avec un automatisme apparemment irrésistible. Cela imprime, aux controverses doctrinales qui prolongent la lutte traditionnelle entre protectionnistes et libre-échangistes, un étrange cachet d'irréalité. On dirait que les arguments ne comptent plus pour rien dans un monde soumis à une aveugle fatalité.

Il en était autrement au siècle dernier, quand les écoles économiques qui s'affrontaient représentaient des forces sociales à peu près égales. Alors, on pouvait avoir l'impression d'un choix que les peuples faisaient librement, à la lumière d'une considération rationnelle des conséquences prévisibles, entre des conceptions différentes de leur intérêt supérieur. Certes, il y avait lutte entre des intérêts matériels (comme en Angleterre entre les classes agrariennes et industrielles), mais cette lutte était éclairée par des idées, et se trouvait décidée par le poids des opinions. Aujourd'hui, il semble au contraire que le poids de tous les intérêts soit d'un côté et celui de tous les arguments de l'autre.

Cette impression, hélas ! n'est pas tout à fait sans fondement. Il en est de la guerre économique, dont nous sommes témoins et victimes, comme de la guerre tout court : personne ne la préconise, mais tout le

monde la fait. Chacun prétend vouloir la paix entre les peuples : voilà le désir commun, appuyé sur la raison commune. Et cependant les guerres se produisent : voilà le destin, qui à certains moments réduit la raison à l'impuissance presque totale. Or, le protectionnisme, pour se réaliser, n'a pas plus besoin de doctrine protectionniste que la guerre, pour se réaliser, n'a besoin de doctrine belliciste. A vrai dire, il n'y a jamais eu de doctrine protectionniste, c'est-à-dire de croyance à la supériorité de principe du protectionnisme sur le libre-échange. Les arguments des protectionnistes ont toujours été, et sont encore, des arguments d'espèce, comme les arguments bellicistes : mon voisin me menace, donc je dois le combattre ; mon voisin fait telle chose contre moi, donc je dois la faire aussi contre lui. De part et d'autre, la crainte du voisin fait dire exactement les mêmes choses, de sorte que finalement ce qui se passe apparaît comme l'effet d'un destin que tout le monde trouve épouvantable, mais dont tout le monde rejette la responsabilité sur autrui. De là cette situation paradoxale, si semblable à celle de la guerre et de la paix : bien qu'il n'y ait jamais eu de doctrine économique véritablement et totalement protectionniste, il n'y a jamais eu de réalité économique véritablement et totalement libre-échangiste. De l'époque mercantiliste à l'apogée du libre-échange anglais (vers 1860), de celui-ci à la guerre

mondiale économique actuelle, il n'y a jamais eu, dans la pratique, que des variations du degré de protectionnisme; le libre-échange est resté un idéal jamais réalisé.

Faut-il, dès lors, renoncer à faire entendre la voix de la raison, à argumenter, à persuader? Et peut-on — question encore bien plus pertinente — se borner à dire: « En principe », je trouve mauvais ce qui se fait, mais « en fait », je ne puis pas faire autre chose?

Je ne pense pas qu'il faille désespérer à ce point de l'entendement de l'humanité et de sa faculté d'influencer le cours de ses propres destinées. Mais il y a, à cela, une condition tout à fait impérieuse: c'est que la critique du protectionnisme, au lieu de ressasser des proclamations de « principes » établis en vue d'une situation tout à fait différente de la situation actuelle, parte d'une analyse réaliste de cette situation, et, en recherchant les causes objectives dont elle est née, regarde en face les causes profondes de sa propre carence.

En d'autres termes, il faudrait que les économistes libre-échangistes sortent de la tour d'ivoire dont les fondements ont été érigés il y a un siècle et plus, et se rendent compte de ce que la question ne se pose plus comme elle se posait aux débuts de l'ère du capitalisme industriel.

Alors, il s'agissait de trouver le meilleur moyen d'assurer le maximum de bien-être par le maximum de productivité. C'était, en définitive, un problème d'expansion de la production. Aujourd'hui, après plus d'un siècle de cette expansion, nous sommes confrontés par un déséquilibre général entre la production et la consommation, tellement désastreux que le problème d'avant-plan résulte cette fois du rétrécissement de la consommation. Il s'agit maintenant d'un problème de distribution.

La doctrine classique du libre-échange s'est développée à l'époque de la formation du marché mondial. L'univers s'ouvrait en quelque sorte à la production industrielle. Il s'agissait seulement de savoir si la division du travail se ferait entre les nations ou à l'intérieur des nations. Fallait-il considérer l'univers comme un seul vaste atelier où la sélection naturelle ferait produire à chacun ce qui correspond le mieux à son équipement et à ses capacités, ou fallait-il limiter le champ de cette compétition à une série d'ateliers nationaux isolés? Le choix, à cette époque, ne pouvait guère être douteux. Le nouveau régime économique qui se développait avec une rapidité vertigineuse était le fruit du trafic mondial. La grande industrie naissante présupposait, et couronnait en quelque sorte, l'ère des grandes découvertes géographiques, des entreprises de colonisation, du progrès universel des moyens de transport. Les branches de production qui, telles l'industrie textile et la métallurgie, furent les premières à prendre la forme capitaliste, travaillaient des matières premières importées et dépendaient en grande partie de l'exportation de leurs produits. Leur développement était indissolublement lié au libre développement du marché mondial.

D'ailleurs, cette revendication correspondait parfaitement à l'esprit du nouveau régime tel qu'il se reflétait dans les doctrines qui avaient contribué à sa formation. Selon ces doctrines, la libre concurrence devait servir à ce que l'on produise au meilleur marché possible, de façon à assurer la plus grande satisfaction des besoins par le moindre effort. De toute évidence donc, il fallait rendre cette libre concurrence aussi universelle que possible, pour que son jeu profite à la masse des consommateurs en permettant aux diverses branches de production de se développer là où les circonstances étaient les plus favorables. Le capital, au surplus, n'y perdrait rien; il n'avait qu'à se diriger vers les endroits de la production la plus favorisée, qui offraient, par là même, les plus grandes marges de profit. On ne demandait aux Etats, et même aux Etats impérialistes comme l'Empire britannique, que d'assurer la liberté et la sécurité de la circulation internationale des capitaux, des marchandises et des personnes. A cette époque de l'impérialisme purement commercial, cosmopolite, libéral et pacifique, dont l'Empire britannique à son apogée pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle fournit l'exemple le plus éclatant, on cherchait à protéger le « commerce » et non la « production ».

Certes, il y avait déjà alors des résistances et des contre-tendances actives. Mais elles représentaient essentiellement les forces rétrogrades d'un passé pré-industriel et pré-capitaliste. Elles provenaient surtout de l'agriculture, branche de production antérieure au régime capitaliste, qui se sentait menacée par l'importation de denrées d'outre-mer. Ce n'est pas par hasard que la bataille décisive entre libre-échangistes et protectionnistes s'est livrée en Angleterre autour des *corn laws*, c'est-à-dire autour des droits sur les céréales. En dehors des contre-courants agraires, il ne s'affirmait guère de résistances que dans certains pays à industrialisation retardée, situés à la périphérie du monde capitaliste, et soumis à des régimes politiques encore absolutistes ou semi-absolutistes. Là, les Etats, ou plutôt les souverains, désiraient « protéger » ou « forcer » artificiellement certaines branches de production, pour des motifs très semblables à ceux de l'ancienne politique mercantiliste. En somme, la doctrine libre-échangiste du dix-neuvième siècle apparaissait comme la véritable expression des tendances et des intérêts de l'industrialisme capitaliste ascendant; même les plus durs des combats qu'elle eut à livrer ne furent que des combats d'arrière-garde avec les forces du passé pré-capitaliste, agrarien, fiscaliste et mercantiliste.

Il en est tout autrement aujourd'hui. Et quand je dis aujourd'hui, je songe au moment actuel d'une époque dont les débuts sont antérieurs à la guerre mondiale, et dont la guerre mondiale elle-même ne fut qu'une manifestation. Il faut en situer les débuts au plus tard dans les dernières années du dix-neuvième siècle, quand l'hégémonie de l'Angleterre sur le marché mondial, fondement économique de l'« impérialisme » pacifique et libre-échangiste, se trouva décidément

battue en brèche par la concurrence des Etats-Unis et de l'Allemagne. Ces débuts furent marqués, dans le domaine économique, par l'arrêt du mouvement descendant des prix et du mouvement ascendant des salaires qui avaient prévalu en Angleterre jusqu'en 1900; sur le terrain des luttes politiques, ils se trouvent caractérisés par la guerre hispano-américaine, la guerre anglo-boër, l'alliance franco-russe et les tentatives de l'Allemagne de s'assurer « une place au soleil » à l'aide d'armements navals et militaires.

La guerre mondiale fut la première crise aiguë des nouveaux antagonismes qui caractérisèrent le passage de la libre compétition commerciale à la compétition impérialiste « protégée » par les Etats.

Le nouveau partage du monde qui en résulta fit notamment passer l'hégémonie financière de Londres à New-York, détacha la Russie du reste de l'économie mondiale, créa au centre de l'Europe une série de nouveaux petits Etats indépendants, activa la tendance des peuples asiatiques vers l'autonomie économique et politique, et disloqua le système de circulation mondiale basé sur l'étalon-or par des transferts d'origine politique. Les manifestations les plus récentes de cette phase sont le reflux des crédits américains à la suite de la crise de 1929, le reflux analogue du capital-or français, l'abandon de l'étalon-or et du libre-échange traditionnel par l'Angleterre, la congélation des crédits en Allemagne, la liquidation graduelle du régime des réparations sous la menace d'un cataclysme général, et — *last but not least* — l'avalanche de mesures protectionnistes, notamment des contingentements, par lesquelles presque tous les pays essaient d'échapper aux effets de la crise mondiale, tout en n'aboutissant qu'à l'aggraver par l'exaspération des antagonismes qui ont contribué à la créer.

* * *

S'il fallait ramener à un commun dénominateur les caractéristiques essentielles de cette phase d'ensemble, il faudrait l'appeler l'époque du nationalisme économique croissant. Dans cette phase de l'évolution économique universelle, les tendances caractéristiques de l'industrialisme ascendant se trouvent en quelque sorte renversées. Si on est en droit d'appeler l'époque précédente une ère de progrès, on est par le fait même en droit d'appeler celle-ci une ère de tendances régressives. Au lieu de tendre vers la libre concurrence, on tend vers le monopole; au lieu de se fier au développement du marché mondial, on essaie de s'en détacher; au lieu de poursuivre l'augmentation indéfinie de la productivité avec l'abaissement indéfini du coût de la vie, comme l'envisageait la doctrine classique, on en est arrivé, selon l'expression d'un économiste allemand, à « avoir peur de la production » et à rechercher le salut dans l'augmentation des prix même par des moyens artificiels. Enfin, on voit de plus en plus se substituer, au régime de la concurrence entre producteurs, le régime de la concurrence entre nations.

Il est clair qu'une évolution à caractère aussi universel et d'allure aussi marquée ne peut pas être

attribuée à des causes purement accidentelles. On poursuivrait une politique d'autruche en disant que les forces qui la déterminent sont dues uniquement à des erreurs de conception. Les progrès récents du protectionnisme sont aussi intimement liés à la prédominance d'intérêts concrets et matériels que l'étaient il y a cent ans ceux du libre-échange. On a sans doute raison de dire que, dans ce cas, ou bien les intéressés ne poursuivent pas leurs intérêts véritablement « bien entendus », ou bien que les intérêts qu'ils représentent sont contraires à l'intérêt de la généralité. Mais cela ne change malheureusement rien au fait que ce sont ces intérêts-là qui l'emportent. Dès lors, la première chose qu'il faut demander aux théoriciens qui les combattent est d'expliquer d'où leur vient cette puissance; et la deuxième, c'est de nous faire voir à quels intérêts opposés ils peuvent faire appel pour réaliser leurs desiderata.

En dehors de ces deux conditions, il n'y a que lamentations ou prédications vaines. L'objet de la science économique n'est pas plus de tracer sur le papier des systèmes parfaits selon les lois de la logique que l'objet de l'activité économique n'est de dessiner des objets utiles; le producteur doit réaliser, et la doctrine économique doit expliquer les réalités et indiquer les forces à mettre en action pour agir sur elles. Il peut être très beau d'avoir raison sans avoir le pouvoir de réaliser ce que cette raison revendique; mais il ne sert à rien d'avoir raison si l'on ne peut pas montrer en même temps où sont les moyens de puissance pour réaliser ce que l'on désire.

Le commencement de toute sagesse économique est donc, dans les conjonctures actuelles, de rechercher les causes objectives de la situation où nous nous trouvons. Si on fait cela, on voit bientôt que vouloir lutter contre le nationalisme économique actuel avec les arguments d'Adam Smith, de Bastiat et de Cobden, c'est comme si l'on voulait combattre un tank avec le sabre d'un hussard napoléonien. Ce n'est pas que Smith, Bastiat et Cobden n'aient point eu raison; mais ils ont eu raison contre d'autres adversaires, et l'économie actuelle ne pourrait profiter de leurs leçons que si elle se trouvait encore dans la situation de l'industrialisme naissant.

Pour bien apercevoir en quels points essentiels cette situation a changé, il est bon de rappeler de quelles hypothèses de fait sont partis les pères de l'économie politique classique, qui ont fourni jusqu'à l'heure actuelle les fondements de la doctrine libre-échangiste. Je sais bien qu'en remontant pour cela jusqu'à Adam Smith, on s'expose au reproche de choisir un exemple par trop extrême; mais le contraste entre les débuts de l'ère industrielle et son aboutissement actuel ne s'en trouve que mieux caractérisé, et il ne sera pas difficile au lecteur averti, pour éviter des jugements excessifs, d'apporter à cette comparaison les tempéraments nécessaires là où des réalités plus récentes s'écartent du schéma.

Il n'y a aucune injustice, d'ailleurs, à faire remarquer que beaucoup d'économistes qui s'appuient sur

les principes libéraux d'Adam Smith perdent trop souvent de vue que ces principes ont été développés en vue d'une situation très différente de celle du présent, et même du passé écoulé depuis lors.

Toutes les justifications du régime de la libre concurrence comme moyen d'arriver, en poursuivant l'intérêt particulier bien entendu, à servir au mieux l'intérêt général par le développement continu de la productivité et le bien-être généralisé, remontent à l'œuvre géniale de Smith.

Tout le monde, ou à peu près tout le monde, sait cela, même sans avoir lu une seule page de ses écrits. Mais beaucoup moins de gens savent que Smith, dont l'œuvre est contemporaine des toutes premières inventions de la mécanique industrielle, est parti d'une situation de fait qui impliquait les prémisses suivantes :

- 1° Une technique essentiellement manufacturière et relativement stable;
- 2° Des entreprises de grandeur modeste et dirigées par leurs propriétaires;
- 3° Une répartition démocratique de la propriété;
- 4° La concurrence entre producteurs individuels et non entre unités nationales;
- 5° Un marché à capacité d'absorption limitée seulement par la capacité de production.

Peut-être aussi est-il bon de rappeler que Smith a élaboré sa doctrine pour motiver une critique dirigée contre deux réalités de son époque : le mercantilisme, qu'il a contribué à vaincre, et les « chartered companies », formes embryonnaires des sociétés anonymes et des trusts qui sont devenus les puissances déterminantes du régime qu'il a vu naître.

Il y a fort à parier que, si Adam Smith pouvait revenir parmi nous, il se détournerait du tableau qui s'offrirait à ses yeux, comme d'une vision à peu près en tous points opposée à celle de ses rêves et de ses désirs.

A certains points de vue, l'évolution de l'industrialisme a, dès ses débuts, suivi une tendance qui s'éloignait de plus en plus des prémisses de Smith ; à d'autres points de vue, cette évolution, après avoir marché pendant longtemps dans le sens prévu, est revenue sur sa direction première.

La pratique n'a jamais réalisé l'identité fondamentale des intérêts des producteurs et des consommateurs, que le libéralisme classique voyait dans l'union personnelle des deux fonctions, incarnées par les mêmes individus, dans une société où l'égalité du point de départ accordait à chacun les mêmes possibilités originelles de produire et de consommer.

La suppression des privilèges féodaux n'a pas suffi à éliminer les différences de puissance économique entre les diverses couches de la société, et petit à petit, sur les ruines du féodalisme terrien, s'est érigé l'édifice nouveau d'un féodalisme financier. La dissociation croissante entre la faculté de production, basée sur la possession des moyens de travail, et la capacité de consommation, basée sur les revenus du travail, s'est compliquée par une dissociation croissante entre la

possession du capital financier et la direction des entreprises. La puissance de consommation ne s'est jamais trouvée confondue avec la puissance de production, et la tension naturelle entre les deux moyens d'utilisation des richesses produites, la consommation et le réinvestissement, a continué à se manifester sous la forme d'une opposition d'intérêts entre des groupements sociaux différents, les uns tentant d'augmenter leur capacité de consommation directe, les autres essayant de prélever, sur le produit du travail, le plus de capital possible.

Ce prélèvement, mis au service du réinvestissement, a permis un développement prodigieux des forces productives, avec une amélioration très sérieuse du niveau général du bien-être. Ce développement fut interrompu seulement par des crises périodiques, résultant surtout d'un excédent temporaire des richesses produites sur la capacité de consommation. Pour vaincre ces crises, il suffisait d'attendre le moment où la baisse des prix permettait la reprise de l'écoulement et rendait à nouveau profitables les investissements. Cependant le processus rythmique de cet élargissement du marché intérieur restait considérablement plus lent que le progrès de la productivité technique, de sorte qu'une grande partie du capital produit ne pouvait fructifier que par l'investissement dans des entreprises travaillant pour le marché extérieur du monde non industrialisé ; d'où la tendance irrésistible vers la conquête de nouveaux débouchés par la colonisation et les diverses formes de l'impérialisme économique. Pour contrecarrer les effets du rétrécissement relatif du marché intérieur, conséquence de la sous-consommation chronique sur ce marché, il fallait poursuivre l'élargissement indéfini du marché extérieur.

Or, sur ce point-là, on a fini par se heurter dans la pratique à une limite qui, aux débuts de l'ère industrielle, ne présentait qu'une importance purement théorique. Le monde non-capitaliste, dont le capitalisme a besoin pour vivre (parce que pour lui, la vie, c'est l'expansion incessante), s'est, à la longue, de plus en plus rétréci. Les nations consommatrices sont de plus en plus devenues elles-mêmes des nations productrices, et elles se sont mis à opposer à l'impérialisme de leurs colonisateurs leur propre nationalisme économique.

Les Etats nationaux, héritage d'un passé antérieur au marché mondial de l'économie industrielle, se sont développés, pendant cette époque, dans une direction également régressive, qui semble vouloir revenir aux conceptions anciennes de la compétition entre les nations qui prévalaient à l'ère du mercantilisme absolutiste. Les phénomènes psychologiques qui accompagnent la vague du nationalisme ascendant, sous toutes ses formes, correspondent à une situation dominée par les antagonismes de puissance qui caractérisent des adversaires, bien plus que par les solidarités d'intérêts qui découlent de la dépendance mutuelle d'un régime d'échanges.

Selon cette mentalité, la puissance de chaque nation se mesure à sa faculté de faire du tort aux autres

nations, et c'est par ce moyen qu'elle s'exerce, en servant de la pression économique du protectionnisme en temps dit de paix, comme on se sert de la force armée en temps de guerre.

Ce changement de caractère de la fonction des Etats nationaux sur le terrain économique se traduit très nettement dans les doctrines les plus caractéristiques de cette époque. Celles-ci n'assignent plus à l'Etat l'objectif d'assurer le maximum de bien-être à ses ressortissants en leur garantissant l'égalité des conditions en vue de la concurrence universelle; au contraire, elles vont jusqu'à demander le sacrifice de ce bien-être, au profit d'une puissance accrue de l'Etat, qui doit servir à organiser un système d'inégalités économiques aussi favorable que possible à cette puissance.

Au semi-protectionnisme pacifiste du siècle dernier, appuyé sur la clause d'intention égalitaire du régime de la nation la plus favorisée, se substitue un protectionnisme agressif dont l'intention normale, s'exprimant par le système des préférences et des contingents, trahit jusque dans sa terminologie son objectif anti-égalitaire. Les théoriciens les plus logiques du nationalisme économique et intégral ont mis au rancart la doctrine ancienne du « patriotisme » qui se revendiquait de l'indépendance nationale comme moyen d'assurer l'équilibre international, et du bien-être de la nation comme justification de l'autorité de l'Etat; tout cela n'est plus bon qu'à ridiculiser la conception surannée de l'Etat « veilleur de nuit ». On veut y substituer la conception de l'Etat « total », c'est-à-dire de l'Etat but en lui-même; auquel il faut subordonner toute activité, économique ou autre. Au lieu de liberté et de bien-être, on associe, comme les théoriciens du nouveau nationalisme allemand, la notion de l'Etat à celle de « l'espace » (le mot *Raum* revient dans leurs écrits à chaque ligne), tout à fait comme à l'époque pré-industrielle et agrarienne, où la possession de territoires constituait la justification économique des entreprises guerrières.

* * *

En analysant les doctrines qui servent de couverture au protectionnisme contemporain, on voit mieux encore en quoi ses progrès sont conditionnés par une structure tout à fait nouvelle de l'économie industrielle. En réalité, il ne s'agit plus d'un protectionnisme, mais bien d'un nationalisme. Le protectionnisme auquel eurent à faire face les libre-échangistes du siècle passé se bornait à motiver, par les intérêts momentanés d'une branche particulière de production, des mesures spécifiques, véritables expédients fiscaux ou douaniers; il faisait au principe de la liberté des échanges le compliment que le vice fait à la vertu, en justifiant ces mesures par des circonstances exceptionnelles et transitoires. Il n'en est déjà plus de même aujourd'hui. Il y a dès à présent une doctrine du nationalisme économique qui part de conceptions de principe ouvertement opposées à celles de la doctrine classique, dédaigneusement appelée « libéraliste »,

en affirmant que la fonction de l'activité économique, c'est de servir la puissance de l'Etat, et que le but à poursuivre est l'autarchie des nations.

L'expression d'« autarchie » a été mise en vogue, au cours de ces deux ou trois dernières années, par des théoriciens allemands; et le mot court littéralement les rues dans l'Allemagne actuelle, mais il désigne une tendance qui n'est aucunement limitée à ce pays. Tous les grands pays du monde, de la Russie soviétique aux Etats-Unis d'Amérique, de l'Italie à l'Angleterre, subissent, à des degrés divers, les manifestations les plus diverses de cette tendance vers le repli sur eux-mêmes. Si la doctrine de l'autarchie se trouve plus développée en Allemagne qu'ailleurs, cela tient pour une part à l'acuité particulière de la crise qui a frappé ce pays, mais pour une part aussi au penchant bien connu des Allemands vers la généralisation théorique, anticipant les faits et les actes.

L'étude des doctrines autarchiques allemandes est d'autant plus suggestive qu'elle trahit, au delà de ce qui les rattache à des contingences nationales, un effort de systématisation de certaines conceptions qui s'appuient sur des phénomènes d'ordre universel.

Grosso modo, la popularité des théories représentées par des auteurs à gros tirages comme Werner Sombart, Ferdinand Fried, E.-W. Eschmann, Gottfried Feder, Robert Friedländer, etc., et par une très grande partie de la presse quotidienne, peut s'expliquer par trois ordres de causes principales: la crise de chômage, la situation de l'Allemagne comme pays vaincu, et la structure modifiée de l'économie en général.

La crise de chômage a fait naître l'idée typiquement autarchiste, que l'activité économique doit être orientée, non point vers le maximum de la production ou de la consommation comme telles, mais vers le maximum d'occupation de la main-d'œuvre. La rentabilité, dès lors, cesse d'être son critérium; l'essentiel, c'est qu'une nation mette en valeur son sol et sa main-d'œuvre.

« Le peuple allemand », écrit Friedländer, « doit se nourrir de pain allemand, même si cela lui coûte trois fois plus cher. » L'obsession du chômage est pour beaucoup aussi dans la revendication d'une économie dirigée par l'Etat à l'aide du « service obligatoire du travail »; l'aiguillon du profit ne suffisant plus à assurer du travail à ceux qui veulent travailler, il faut que l'Etat prenne cela en mains et réalise par le régime du service commandé ce que l'on ne peut plus réaliser par le salariat et la libre concurrence.

La situation internationale de l'Allemagne depuis la guerre mondiale explique, d'autre part, l'importance particulière que les autarchistes accordent au « décrochage » qui libérerait l'Allemagne de sa dépendance économique à l'égard du monde extérieur. Pour ne payer ni réparations, ni intérêts sur des capitaux étrangers, il faut être en état de réduire au minimum les besoins d'importation. Et quand, à l'argument que le peuple allemand peut bien vivre sans caviar et sans ananas, la critique libre-échangiste répond qu'il lui serait plus difficile de se passer de fer, de cuivre

ou de caoutchouc, on riposte en disant qu'il ne s'agit pas de stranguler tout le commerce extérieur, mais bien de l'organiser par l'Etat, de telle manière que le minimum d'importations dont l'Allemagne ne peut se passer soit mis en équilibre avec le minimum d'exportations allemandes dont l'étranger ne saurait se passer de son côté. Ainsi, le système des représailles se trouve en quelque sorte érigé en principe, avec le corollaire d'une étatisation du commerce extérieur allant jusqu'au monopole complet de l'Etat.

Il est, d'ailleurs, des théoriciens autarchistes, qui argumentent à peu près comme ceci : Eh bien, oui, cela est une politique de sacrifice et de désespoir, mais « le désespoir est une force » (Hjalmar Schacht) à laquelle il faut faire appel quand on n'a plus rien d'autre. Et certains parmi les plus sérieux, comme Schacht et Wagemann, essaient de rendre cette politique plus acceptable en la présentant comme le seul moyen de reconstituer sur un fondement sain les rapports internationaux indispensables. Car en organisant une économie aussi fermée que possible, la nation pourra se faire respecter beaucoup plus que si elle était incapable de conduire une guerre faute de pouvoir s'approvisionner elle-même ; et l'Etat, maître d'une économie dirigée, manœuvrant les « postes de commandement » du crédit et fixant virtuellement les salaires et les prix, pourra diriger le flux du commerce extérieur, dans les deux sens, de façon à amener les autres nations vers un régime d'échanges qui n'implique aucune dépendance tributaire.

Il va sans dire que l'économie dirigée ainsi associée à l'idée de l'autarchie nationale implique également un « décrochage » par rapport au marché mondial de l'or. Les plans pour mettre en circulation des moyens de paiement à validité intérieure indépendante du change international — donc en fait une monnaie intérieure manipulable par l'autorité de l'Etat à côté de la monnaie-or pour le clearing international — sont légion ; et il n'y a pas que les fantasistes et les dilettantes qui les produisent. L'ancien président de la *Reichsbank*, Schacht, le président actuel du *Statistisches Reichsamt*, Wagemann, et tous les théoriciens officiels du mouvement hitlérien élaborent sans cesse des propositions de ce genre. Elles séduisent une grande partie de l'opinion publique parce qu'elles nourrissent l'espoir que de cette façon, on pourrait édifier une économie nationale indépendante des crises mondiales du crédit.

Presque tous les moyens d'exécution proposés prévoient un système interventionniste qui lierait les salaires aux prix des céréales indigènes.

La critique a beau faire valoir que même si cela était possible sans le nouveau désastre d'une crise d'inflation, on retomberait de Charybde en Scylla, parce que l'on retournerait inévitablement à l'époque des crises nationales déterminées par le rendement variable des récoltes, crises de famine beaucoup plus fréquentes et plus violentes que les fluctuations du marché de l'or ; le fait est que pour le moment, avec près de la moitié des travailleurs inoccupés à la suite

d'une crise de l'économie mondiale qui se manifeste par le reflux du capital-or, il est facile de faire paraître n'importe quel moyen de « décrochage » comme préférable au statu quo, et que tout ce qui promet un nouveau flux de crédit est salué comme une vision de délivrance.

La distinction de principe entre l'ancien protectionnisme et le nouvel autarchisme apparaît avec une clarté particulière à propos de la conception du rôle de l'agriculture. Le protectionnisme classique voulait « protéger » la production agricole comme si elle était une industrie comme les autres, dont il fallait améliorer les chances compétitives par des droits douaniers. L'autarchisme, par contre, voudrait la soustraire complètement au régime compétitif du marché libre. Plus ou moins explicitement, il considère que le problème de la crise agricole, rendue chronique par le décalage (ou les « ciseaux ») des prix, qui désavantage l'agriculture à mesure qu'augmente la productivité du travail industriel, est insoluble par les moyens de l'économie compétitive, même « protégée » par des mesures douanières. En vertu d'une véritable mystique anticapitaliste et antiindustrialiste de la glèbe et du « retour au sol », on veut faire de l'agriculture la base d'une économie nationale se suffisant à elle-même, et de son rendement l'étalon de toutes les valeurs d'échange sur le marché intérieur.

Ne nous occupons pas, ici, de faire la part de raison et de déraison que contiennent toutes ces idées, mais bornons-nous à constater que, même sous leurs aspects les plus naïfs et les plus fantastiques, elles systématisent d'une façon extrême des réactions psychologiques qui se produisent un peu partout, dans une mesure qui diffère seulement selon le degré d'acuité des souffrances entraînées par la crise. Et notons que la critique de ces réactions, pour être fructueuse, doit reconnaître la réalité de certaines situations à caractère universel dont elles dérivent, et présenter d'autres solutions des problèmes concrets nouveaux ainsi posés : la dislocation du régime monétaire mondial basé sur l'étalon-or et la situation subordonnée des pays riches en forces productives, mais pauvres en capital-or ; les « ciseaux des prix » qui coincent l'agriculture ; la nécessité d'un régime distributif qui accélère le développement du marché intérieur et mette fin au caractère désespéré de la lutte actuelle sur le terrain de l'exportation ; la nécessité, surtout, de reconnaître que le système économique actuel est devenu un système de dépendances collectives, et que le pouvoir particulier exercé par le capital financier appelle la direction du crédit par une autorité de droit public et selon des plans inspirés par l'intérêt collectif. En y regardant de plus près, on trouvera peut-être que l'autarchisme est au fond une tentative vers la soumission du pouvoir économique à une collectivité sociale, tentative mal dirigée, parce qu'elle limite cette collectivité à l'état national et en fait un moyen de destruction de la collectivité mondiale, mais qui a du moins le mérite de poser les problèmes de 1932 et non plus ceux de 1850.

Quoi qu'il en soit, ces tendances, en ce qu'elles ont d'universel (1), ne sont pas dues à des causes fortuites, mais découlent d'une situation économique générale profondément modifiée depuis le siècle précédent. Le monde, comme terrain de l'activité économique, est devenu trop petit, depuis que nous subissons les effets accumulés du rétrécissement relatif des marchés intérieurs, accéléré par l'avance de la productivité industrielle sur les revenus du travail et le rétrécissement absolu des marchés intérieurs par la sursaturation de l'impérialisme. Aussi longtemps que ce monde s'élargissait, on pouvait suivre une politique des coudées franches; dès qu'il s'agit de tailler des morceaux de plus en plus grands dans un gâteau de plus en plus petit, on joue des coudes pour prendre la place du voisin, et ce jeu des coudes a bientôt fait de se transformer en jeu des poings.

Et tout cela se rattache par des causes communes à des transformations analogues dans la structure intérieure de l'économie. Là aussi, le rôle de l'État a évolué et s'est amplifié à la suite d'une autre répartition des forces économiques: puissance des monopoles accrue par la concentration, influence de plus en plus autonome de l'élément financier qui règle la circulation du crédit, interdépendance croissante des pouvoirs politiques et financiers dont l'action combinée permet une politique nationale du change, etc. Il n'est guère difficile de démontrer que toutes les formes nouvelles de l'interventionnisme (même de l'interventionnisme social) et du protectionnisme sous tous ses aspects récents, se situent dans la même évolution de la structure économique que les aspects extérieurs des antagonismes nationaux actuels. Et si, là encore, il fallait choisir un commun dénominateur applicable au point de vue extérieur et intérieur, on pourrait peut-être le trouver dans la formule: passage du régime de la libre concurrence au régime du pouvoir monopolisé.

Peut-être pourrait-on reprocher à ce tableau d'être poussé un peu trop au noir, et de schématiser indûment une évolution qui, en réalité, est beaucoup plus compliquée et beaucoup plus contradictoire. A ce reproche, je répondrais que je sais fort bien que cette esquisse insiste d'une façon unilatérale sur une catégorie de tendances, au détriment d'autres tendances qui s'y opposent. Aussi ne vise-t-il qu'à réagir contre une disposition, que je crois trop répandue; à sous-évaluer les forces qui poussent vers l'exaspération du nationalisme économique, en négligeant de considérer leurs rapports étroits avec l'évolution de l'économie dans son ensemble. C'est cette disposition à isoler les symptômes superficiels des causes profondes qui donne à une grande partie de la polémique libre-échangiste actuelle le caractère d'irréalité dont je parlais plus haut. Il serait vraiment naïf, et dangereux, de croire que l'on peut remporter la victoire par des arguments qui essaieraient tout simplement de réoccuper la position doctrinale du libre-échange du siècle précé-

dent. Ce serait vouloir retourner en arrière, alors qu'il n'est possible que d'aller en avant. Pour tout dire en un mot: on ne peut vaincre les maux d'une concentration défectueuse du pouvoir économique — concentration qu'en soi l'on ne saurait faire rétrograder sans renoncer à la technique industrielle elle-même — que par une concentration plus avancée, plus étendue, plus rationnelle. Pour échapper aux dangers de ce que l'on pourrait appeler le collectivisme étatiste et nationaliste, rien ne serait plus inefficace que la tentative de retourner à l'individualisme d'antan, puisque c'est précisément de cet individualisme que sont sorties les forces du monopolisme et du nationalisme économiques; le problème ne peut être résolu qu'en poursuivant le processus de la collectivisation jusqu'à des formes supérieures, et sur un plan supérieur à celui des antagonismes nationaux.

On peut certes différer d'avis sur la multitude des graves questions que tout cela soulève. Mais il faut avant tout qu'on s'accorde sur un point de départ commun, indispensable si l'on veut que les controverses doctrinales ne portent pas dans le vide: c'est que la critique du nationalisme économique doit partir, non de prémisses doctrinales non réalisées, mais des réalités concrètes du présent, et qu'elle ne peut pas esquiver la question essentielle: où sont les forces de réalisation? J'entends par là les intérêts collectifs, les passions sociales, les institutions et les organes indispensables pour que la solidarité économique des peuples triomphe des forces de dissension et de dislocation.

Le libre-échange du dix-neuvième siècle, ne l'oublions pas, n'a pu prendre le dessus sur le protectionnisme que parce qu'il a pu s'appuyer sur l'intérêt d'un pays économiquement dominant ou d'un groupe de pays satellites, et parce que cet intérêt national était reconnu, non point seulement par les savants, mais par les grandes masses de la population. Aujourd'hui, il n'y a plus de grand pays qui joue le rôle de l'Angleterre d'alors; les intérêts en jeu de part et d'autre s'opposent, internationalement, à l'intérieur de chaque pays, et c'est évidemment là qu'il faut chercher l'essentiel de la solution. Je ne suis aucunement pessimiste, d'ailleurs, quant à la possibilité de la trouver. Considérons la tendance vers le nationalisme économique comme une réalité existante, oui; mais comme une fatalité inéluctable, non. Et rendons-nous compte que pour les petits pays comme la Belgique, s'y soumettre serait se démettre: car, dans le domaine économique aussi, la viabilité des petits dépend de la paix entre les grands. Le nationalisme économique est l'ennemi de toutes les nations, mais il l'est doublement des petites nations et triplement des petites nations industrielles qui doivent importer des matières premières et des vivres et ne peuvent les payer qu'en exportant. Lieu commun ressassé des millions de fois, mais dont il n'est pas moins nécessaire de tirer les conséquences. Et ces conséquences portent bien au delà de ce qu'implique la doctrine libre-échangiste de nos aïeux.

(1) Le jour où j'écris ces lignes, je trouve dans un article posthume de Charles Gide, cette citation d'un discours fait en juillet 1928 par le Ministre de l'Agriculture de France: « Le pays le plus prospère est celui qui peut le mieux se suffire à lui-même. »

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Octobre-Novembre 1932.)

Aperçu d'ensemble.

Notre dernière chronique pour l'année 1932 enregistrera, pour la première fois depuis des années, des tendances plus favorables. Mais nous ferons observer en même temps qu'il faut se garder des illusions trompeuses. Si l'on peut, en effet, considérer que le fond de la crise a été atteint et dépassé, nous sommes au début seulement de la phase suivante, et tout semble indiquer qu'elle sera longue, entrecoupée de rechutes.

* * *

Le gouvernement belge a pris une décision d'une importance considérable : il a notifié au gouvernement des Etats-Unis que la Belgique ne pouvait reprendre les paiements de ses dettes de guerre, alors qu'elle se trouvait, à la suite du moratoire Hoover et des accords de Lausanne, devant la carence de l'Allemagne.

Après des débats impressionnants, le Parlement français a pris, à une majorité écrasante, une décision de même portée. La Pologne, la Hongrie, l'Autriche, la Grèce et l'Esthonie ont fait de même, alors que la Grande-Bretagne, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Lettonie et la Lithuanie ont effectué le paiement dû à l'échéance.

En réalité, la différence paraît bien tenir à la circonstance que les uns n'ont envisagé que la seule échéance du 15 décembre, tandis que les autres ont considéré le problème dans son ensemble. Pour la Belgique, celui-ci comporterait une charge de près de 15 milliards en capital, qu'elle n'a pas eu à supporter jusqu'ores et dont il lui faudrait assumer le poids écrasant. Pareille éventualité est inconciliable à la fois avec la situation spéciale de la Belgique dans la guerre, les assurances qui lui ont été données et la thèse de la capacité de paiement proclamée par les Etats-Unis. La situation budgétaire de la Belgique montre à l'évidence que ce dernier argument seul suffirait à justifier son attitude.

Depuis 1919, le problème des dettes et des réparations pèse lourdement sur la vie du monde entier; il est un des facteurs de la crise et de sa prolongation. Chacun, à part soi, se rendait compte que les paiements devaient être suspendus tôt ou tard. S'il est impossible de les exiger de l'Allemagne, il est impossible de les imposer aux Etats qui sont ses créanciers. L'économie mondiale requiert impérieusement que ce problème soit enfin résolu.

Les élections communales d'octobre 1932 avaient été interprétées par le gouvernement comme entraînant la nécessité de procéder à la réélection du pouvoir législatif. Les Chambres furent dissoutes et les élections législatives, qui devaient avoir lieu en mai 1933, furent fixées au 27 novembre 1932.

La constitution du nouveau Cabinet appuyé sur les mêmes partis que le Cabinet antérieur et la réunion des deux Chambres vont permettre le dépôt du budget et du plan d'assainissement financier. Celui-ci ne peut plus être retardé. Tout démontre qu'il ne le sera pas et que le pays saura faire les sacrifices nécessaires.

* * *

L'état des marchés de l'argent et des capitaux montre à quel point ce redressement est nécessaire.

Les conjonctures politiques, les extrémités et les exagérations auxquelles se porte l'opinion commune ont désorganisé le marché des capitaux à revenu fixe, rendant impossible toute émission, tant publique que privée.

Depuis le début de l'année, les sociétés par actions n'ont pu émettre que 236 millions de francs d'obligations, et à un moment où le gouvernement, pressé par les circonstances, devrait pouvoir faire appel au marché national, où se pratique la thésaurisation, il se trouve contraint de recourir à l'emprunt extérieur. Les conditions qui lui sont imposées, du fait de la réserve exagérée des rentiers, forment un contraste frappant et navrant avec les conversions réussies par les pays dont nous devenons les débiteurs et dont la structure économique n'est certainement pas plus résistante que la nôtre.

Depuis le début de 1932, les réductions de capital des sociétés se sont élevées à 1.138 millions et les liquidations à 1.130 millions. D'autre part, les émissions nouvelles d'actions n'ont atteint que 1.588 millions.

C'est-à-dire que l'assainissement par décapitalisation se poursuit et que l'esprit d'entreprise ne se réveille pas encore, ce qui est normal vu les preuves nombreuses de suroutillage et en tenant compte de la production réduite des usines. Ce n'est point au moment où le coefficient de l'outillage national oscille entre 50 et 70 p. c. que l'on doit songer à de nouveaux investissements.

Après une période de dépréciation continue, les in-

indices boursiers marquent une certaine résistance, sauf en ce qui concerne la dette belge directe et indirecte, dont les rendements sont aujourd'hui fort élevés.

Indice de la Bourse de Bruxelles.

	Dette belge directe et indirecte	Tous titres à revenu variable
1 ^{er} décembre 1931	112	34
1 ^{er} janvier 1932	109	36
1 ^{er} juillet	108	30
3 octobre 1932	107	38
2 novembre 1932	106	35
1 ^{er} décembre 1932	105	35

On remarquera qu'après l'amélioration sensible des mois de septembre et octobre, la Bourse a de nouveau fléchi sans regagner le minimum maintenu pendant l'été. Le rendement des fonds d'Etat s'établit à 6,57 pour le Consolidé 1921, 6 p. c., à 6,67 pour l'Emprunt du Congo 1906, 4 p. c., à 6,70 p. c. pour l'Intérieur à primes 1920, 5 p. c., remboursable par 750/500. Enfin, la dette belge 5 p. c., 1925, qui cote 75,25, a un rendement de 6,51 p. c. eu égard au cours seulement et de 8,03 p. c. en tenant compte de la durée de l'emprunt.

On constate un fléchissement considérable des inscriptions hypothécaires. Comme la construction d'immeubles se poursuit fort activement, on doit en conclure, d'une part, que le marasme de la Bourse a mis fin aux endettements dans un but de spéculation pure, d'autre part, que les immeubles nouveaux sont, dans une assez forte proportion, payés au comptant. Ce qui corrobore une observation rapportée plus loin que de nombreux particuliers voient dans les placements immobiliers le plus sûr usage de leurs capitaux disponibles, malgré des perspectives certaines de baisse prochaine des loyers.

Les bénéfices distribués aux actionnaires sont en diminution sensible : de 32 p. c. de 1929 à 1932 (1). Mais ce chiffre, qui n'intéresse que les actions, n'est pas représentatif de l'ensemble des revenus mobiliers. Le revenu produit par la dette de l'Etat est inchangé et, en pouvoir d'achat, il a augmenté dans la proportion où l'index des prix a fléchi. La reprise des émissions d'obligations par les sociétés anonymes a augmenté la dette obligataire d'un tiers environ et le revenu en résultant s'en est trouvé accru. En 1930, les paiements de coupons d'obligations ont porté sur 333 millions, en 1931 sur 510 millions et pour les dix premiers mois de 1932 sur 503 millions. Les revenus des baux agricoles, des créances hypothécaires n'ont pas sensiblement fléchi et les loyers urbains demeurent élevés si les immeubles se louent assez difficilement.

(1) Une autre question est celle de la baisse du taux du profit, d'autant plus importante que des émissions énormes ont eu lieu. Nous considérerons ce problème une autre fois.

Quant au revenu des employés et salariés, la situation varie. Pour les fonctionnaires, le revenu n'a été abaissé que par la suppression de l'augmentation qui avait été accordée en 1930 et par l'effet de l'échelle mobile. Pour le salaire des ouvriers, la diminution unitaire varie de 20 à 25 p. c.

En ce qui concerne les traitements des employés de l'industrie et du commerce, les réductions sont générales. Dans beaucoup de cas, il y a eu des compressions massives de 20 et de 25 p. c. La baisse de l'index des prix de détail étant à peu près de même ordre, dans l'ensemble le pouvoir d'achat n'a pas été diminué; mais il faut tenir compte de ce qu'à la réduction des salaires unitaires, il faut ajouter la perte sur les primes et le volume de la production, sur les participations de bénéfices et gratifications, et enfin les interruptions et pertes de travail.

On peut donc considérer que le revenu collectif de l'ouvrier et des employés de l'industrie a diminué de 20 à 30 p. c.

Mais les indemnités de chômage contribuent à relever le pouvoir d'achat de la classe ouvrière considérée dans son ensemble.

Cette résistance du revenu national, dans une conjoncture extrêmement défavorable, explique des phénomènes, obscurs à première vue : maintien de la consommation courante, activité du bâtiment et des industries alimentaires, contraste entre la résistance du marché intérieur et l'effondrement des exportations.

Mais il s'en faut que ces données d'ensemble traduisent les situations individuelles : les revenus des professions libérales sont fortement diminués. 2.440 sur 6.177 sociétés par actions recensées enregistrent une perte de 1.593 millions sur l'exercice écoulé; les réductions de capital, les liquidations privent des groupes sociaux de tout emploi, de tout capital, de tout revenu. La spéculation boursière a également causé des ravages dont les traces persistent encore. Les faillites, bien que relativement peu nombreuses, le sont bien davantage qu'il y a un an et surtout qu'en 1930, bien que, si les paiements sont difficiles, on constate partout des efforts très réels pour y faire honneur et que le nombre des protêts est bien inférieur à ce qu'on aurait pu craindre.

Il résulte des rapides considérations qui précèdent que le fléchissement du revenu global est moins accentué que le ralentissement de la production et que, compte tenu de la baisse des prix, la réduction du pouvoir d'achat collectif n'est pas considérable (1).

(1) Cfr à ce sujet les considérations développées par le *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques de l'Université de Louvain*, novembre 1932, p. 30. — Voici, emprunté à cette publication, le tableau des intérêts et dividendes distribués par les sociétés par actions et les pouvoirs publics belges, dette extérieure exclue :

	1929	1930	1931	Janvier- Septembre 1931	Janvier- Septembre 1932
(En millions et en p. c. de 1929.)					
Dividendes.....	3.479 100	4.028 116	3.547 102	2.924 102	1.936 68
Obligations de soc.	204 100	334 164	511 251	384 251	456 298
Pouvoirs publics ..	1.504 100	1.554 103	1.557 104	1.238 104	1.343 112
Total...	5.187 100	5.916 114	5.615 108	4.546 108	3.735 89

Nous tenons ainsi l'explication de maints phénomènes dont l'existence même était un démenti apparent à la crise.

Mais ces constatations comportent des enseignements. Le revenu collectif n'a pas fini de fléchir et nous pouvons nous attendre à de nouveaux rajustements. Si, du point de vue économique et social, le maintien aussi élevé que possible du pouvoir d'achat est hautement désirable, il faut aussi considérer si ce revenu ne demeure pas trop élevé par rapport au « chiffre d'affaires » de la nation, par rapport notamment au fléchissement si considérable de nos exportations.

Le maintien du niveau assez élevé du revenu collectif comporte des enseignements réconfortants en ce qui concerne les chances qu'aura l'État de réussir dans des efforts prolongés et méthodiques pour approcher d'aussi près que possible de l'équilibre budgétaire. On y trouve aussi l'indication que le marché national des capitaux est à même de satisfaire aux besoins de l'État en matière d'emprunts et à des conditions modérées, qui permettront de comparer à nouveau le crédit public de la Belgique à celui des grandes nations productrices au régime monétaire sain.

Dans le domaine industriel, on peut faire des constatations assez rassurantes.

Les industries charbonnières et sidérurgiques marquent une amélioration nette, qui se répercute dans l'industrie du bois, dans celle du coke et de la dolomie.

L'industrie du coton et celle de la laine sont également moins déprimées, sans que l'on puisse parler d'une véritable reprise. La fabrication des tissus de jute est beaucoup plus active que précédemment.

La situation des industries alimentaires ne s'est pas modifiée : à l'exception de celle de la farine, elles demeurent prospères. Les établissements de construction métallique, les tissages, les fabriques de souliers, de brosses, les carrières et les cimenteries ne sont point sortis encore de la période très difficile née de la contraction violente des exportations et des retards et défauts de paiement qui se multiplient sur tous nos marchés extérieurs. Mais pour employer une expression du monde des affaires, « on a l'impression qu'un sentiment meilleur commence à prévaloir ». C'est que la stabilisation du prix en baisse, la stagnation du chômage, un courant de commandes né de la nécessité de satisfaire des besoins trop longtemps contenus, font envisager qu'on ne devra plus craindre de nouvelles fluctuations importantes dans les prix et le volume de la production.

Celle-ci demeure d'ailleurs à un niveau assez bas et la situation des marchés internationaux ne permet pas d'espérer un redressement rapide. Il est caractéristique que, comme nous le faisons remarquer il y a deux mois déjà, le grand public consommateur demeure beaucoup plus réservé que les intermédiaires et les producteurs, et ne se laisse pas influencer par les relèvements des prix de gros.

C'est que, malgré tout, l'opinion commune demeure persuadée que le plus grand nombre des prix de détail est encore trop élevé, que le consommateur n'a pas eu sa juste part de la baisse des prix de gros et que l'abstention dans certains domaines finira par peser sur les prix. On n'ignore pas que les prix de détail ne peuvent fléchir aussi fortement que ceux de gros, mais les nombreuses enquêtes, généralement superficielles d'ailleurs, sur le coût de la vie et le problème des prix, apportent régulièrement, de la part des intermédiaires aux différents échelons, des conclusions si unanimement concordantes sur la rigidité des frais de ces mêmes intermédiaires, que le consommateur est rendu sceptique par les arguments mêmes que les commerçants invoquent pour le convaincre.

Depuis plusieurs mois la crise avait interrompu les fusions d'entreprises en même temps qu'elle entraînait la rupture d'un grand nombre de cartels internationaux et intérieurs.

Les rares fusions enregistrées depuis la crise présentent ce trait commun de consacrer des pertes en capital, alors que les nombreuses opérations de même nature relevées au cours de la période de prospérité, accentuaient la surcapitalisation.

Actuellement, on assiste à une légère reprise du mouvement de fusions et à une plus grande activité dans les négociations pour la reconstitution des cartels. Des fusions dans l'industrie textile, dans celle de la fourrure, dans la construction métallique, dans les banques, ont été relevées au cours des derniers mois.

Sans que l'on puisse se prononcer en pleine connaissance de cause sur la signification de cette évolution économique, il importe cependant de la mettre en évidence.

L'agriculture est entrée dans sa phase de calme saisonnier. La crise agricole — et celle des exploitations forestières — semblent avoir, tout comme dans l'industrie, dépassé leur maximum. Les prix se sont d'ailleurs légèrement relevés et la résistance des exploitations agricoles s'en est trouvée accrue. Mais il semble que les groupements agraires, rendus plus circonspects dans leurs revendications après les élections communales, sont à nouveau disposés à mettre toutes les circonstances à profit pour assurer le renforcement du système des contingentements.

Les indications de nature générale qui précèdent se trouveront confirmées par les aperçus plus détaillés relatifs aux diverses industries. Peut-être sera-t-on tenté de penser que le sentiment plus optimiste auquel nous nous laissons aller n'est guère supporté par le fait que, pour de nombreuses industries, la situation est fort grave. Cependant, nous pensons que la suite des événements nous donnera raison : ayant dépassé le fond de la crise, notre économie nationale est entrée

dans une phase de dépression qui sera longue, qui sera génératrice d'inconvénients encore fort sensibles, qui verra même peut-être le retour d'états fébriles : baisses de certains prix, inquiétude du public sur le sort de ses placements, etc. Il n'y aura là rien que l'histoire économique n'ait déjà enregistré et ce ne seront point ces rechutes qui prouveront que notre diagnostic était erroné.

L'industrie.

INDUSTRIE DU CHARBON.

L'industrie du charbon a vu sa situation se normaliser graduellement depuis la fin des grèves de l'été. Les stocks qui avaient atteint un maximum de 4 millions de tonnes ont fortement baissé: 2.273.000 tonnes à fin septembre et 2.103.000 tonnes à fin octobre. On les évaluait à 2.000.000 de tonnes au 1^{er} décembre 1932. Dans le Hainaut, les stocks demeurent d'ailleurs très élevés et la diminution des quantités stockées n'est très sensible que dans le pays de Liège et en Campine. Actuellement, on constate à nouveau une légère tendance au stockage, bien que le volume des commandes soit un peu plus fort qu'en décembre 1931.

Les effectifs ouvriers demeurent réduits par rapport aux maxima des périodes de prospérité. Mais le rendement individuel a fortement augmenté et a atteint un niveau jamais égalé.

La réduction des stocks atteignant plus de 45 p. c. améliore fortement la situation financière des charbonnages. La hausse des charbons domestiques, atteignant 45 francs pour les anthracites et 25 francs pour les demi-gras, a amené des réactions chez les consommateurs, réactions qui, succédant à des élections caractérisant entre autres le mécontentement à l'égard des contingentements, ont incité le gouvernement à reviser, pour les élargir, les contingentements d'importation du charbon. Des négociations se sont ouvertes entre la Belgique et l'Allemagne et elles ont abouti au relèvement avec effet rétroactif, au 1^{er} octobre dernier, du taux des contingentements d'importation de tous charbons en Belgique, de 50 1/2 p. c. à 55,7 p. c. des quantités mensuelles moyennes pendant le premier semestre 1931.

En outre, en vue d'assurer l'approvisionnement de la population belge en charbons pour foyers domestiques, un supplément de contingent est accordé à tous les pays, ce qui fera remonter le contingent à 62 p. c. environ à partir du 1^{er} décembre.

Le gouvernement belge se réserve d'ailleurs la faculté d'accorder un nouveau supplément d'importation de charbons domestiques, si la nécessité s'en faisait sentir.

La France a également révisé ses contingents d'importation, devenus insuffisants à la satisfaction des besoins en charbons domestiques belges. Un supplément de 60.000 tonnes a été autorisé pour les charbons domestiques. Les négociants exportateurs du bassin de Charleroi ont formé un groupement pour la répartition des licences.

La vente des charbons industriels suit les progrès

des industries consommatrices, qui s'approvisionnent au jour le jour. L'établissement des contingents d'importation avait entraîné, en contre-partie, la réduction de la production. Le coefficient de réduction ayant été diminué par suite de l'élargissement des licences, la production pourra être relevée de 1 million de tonnes pour la période octobre-janvier.

On peut donc résumer brièvement la situation de l'industrie charbonnière comme suit: amélioration considérable du point de vue financier, écoulement régulier de la production en reprise grâce à une plus grande consommation, atténuation des dispositions protectionnistes, élargissement léger des exportations.

La demande d'agglomérés est également meilleure et celle du coke se relève grâce à la reprise de la métallurgie. La consommation domestique de petit coke paraît également s'étendre, notamment pour les installations de chauffage central.

LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

C'est en métallurgie que la reprise est le plus sensible. Tous les pays adhérant au cartel de l'acier ont vu se réduire l'écart entre leur production effective et la production autorisée par un accord dont on sait le caractère théorique et les difficultés de renouvellement.

Production d'acier des pays adhérant au cartel.

PAYS	SEPTEMBRE		OCTOBRE	
	Chiffres absolus	par rapport au quantum	Chiffres absolus	par rapport au quantum
Allemagne ...	392.000	— 572.000	522.000	— 442.000
France.....	456.000	— 204.000	467.000	— 193.000
Belgique.....	222.000	— 35.000	229.000	— 28.000
Luxembourg .	169.000	— 7.000	173.000	— 3.000
Sarre.....	128.000	— 11.000	129.000	— 10.000

Il est vrai que la production du trust de l'acier des Etats-Unis est en régression et que le quantum de production effective, après avoir oscillé longtemps autour de 20 p. c., est ramené aujourd'hui entre 15 et 16 p. c. Mais il nous faut considérer ici la situation telle qu'elle se présente en Belgique où un mieux sensible s'est fait sentir, depuis trois mois, tout en étant à nouveau moins marqué en dernier lieu.

Dès octobre, les usines avaient reçu des commandes leur assurant du travail jusqu'à la fin de l'année, et pendant le mois en cours, la Société Nationale des Chemins de Fer belges va passer une commande de 25.000 tonnes de rails, à répartir entre les usines belges et luxembourgeoises, suivie d'une autre commande de 40.000 à 50.000 tonnes, en mars ou avril 1933.

En ce qui concerne les commandes, on constate donc une amélioration sérieuse. Cependant, à fin novembre, les industriels s'inquiétaient du ralentissement des exportations vers l'Angleterre.

Les prix ont également marqué une plus grande fermeté, les cotations étant bien résistantes, sauf pour l'acier en barres dont les prix, qui avaient haussé de 40 p. c. de fin juillet à la mi-novembre ont subi, par après, un mouvement de régression.

Les usines luxembourgeoises sont dans une situation similaire à celle des usines belges.

Les négociations pour le renouvellement des grands cartels métallurgiques se poursuivent, avec des chances inégales.

Les sidérurgistes belges paraissent sur le point de régler entre eux la question de leurs participations respectives en vue du cartel de l'acier.

L'entente des producteurs de tôles s'est rompue le 11 décembre, des usines belges et françaises ayant vendu en dessous des prix fixés pour les grosses tôles. Quelques jours après, quatre des principales usines belges ont examiné les conditions d'un nouvel accord pour les tôles moyennes et fines. Une sorte de « gentlemen's agreement » a été conclu, chaque producteur s'engageant à mettre tout en œuvre pour maintenir les prix de 4 livres pour les tôles de 3/32^{mes} de pouce, et de 4,5 livres pour les tôles de 1/16^{me} de pouce. Les fabricants spécialisés dans les grosses tôles ne s'étaient pas fait représenter à cette réunion.

Les négociations pour le renouvellement du cartel des feuillardés pour 1933 sont actuellement en progrès. Y participent les représentants des industries françaises, belges, luxembourgeoises et allemandes.

En fonderie, la situation est moins favorable, et les usines qui avaient poussé la production en vue de faire face à la reprise saisonnière, restent avec des stocks importants. Dans certaines usines, la reprise serait restée de 15 p. c. en dessous de celle de 1931 et une fonderie importante, qui avait pu réembaucher du personnel en septembre dernier, serait à la veille de réduire à nouveau son activité.

En boulonnerie, la situation demeure également très calme.

Construction métallique.

C'est l'industrie qui se ressent toujours la dernière d'une reprise qui, pour elle, n'est possible qu'en cas d'extension d'outillage des autres branches de la production. Les ateliers sont occupés à exécuter les commandes de wagons dont nous avons parlé à diverses reprises. L'exportation est fortement réduite, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants:

Exportations des huit premiers mois des années

	1931	1932
	Tonnes	Tonnes
Locomotives et tenders.....	6.400	2.200
Voitures	1.500	1.200
Wagons	10.300	3.700

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Les résultats du recensement des habitants et des logements, effectué en octobre 1930, sont connus depuis quelques semaines.

Il y avait en 1920 en Belgique 1.539.000 maisons ou bâtiments servant à l'habitation, non compris 17.000 habitations provisoires établies surtout dans les régions dévastées. En 1930, le nombre était passé à 1.835.000, c'est-à-dire que l'on a bâti quelque 300.000 maisons en dix ans, outre l'équivalent de ce qui a été démoli.

Quant au nombre des ménages, il est passé en dix ans de 1.984.000 à 2.235.000. L'augmentation a donc été de quelque 250.000; elle fut cependant inférieure à celle des maisons, ce qui explique la fin de la crise du logement. Au surplus, les ménages sont sensiblement plus petits, ils ont donc besoin de moins de place.

Ceci explique enfin que le nombre d'habitants par cent maisons soit beaucoup moindre qu'il y a dix ans. En 1920, on comptait 487 habitants par cent maisons; en 1930, on n'en compte plus que 433, soit 44 de moins. On note aussi la régression du nombre des habitants par logement: il revient de 373 à 356.

On se trouve donc incontestablement devant une surabondance relative d'habitations, rendue d'autant plus réelle que les revenus familiaux sont restreints par la crise. L'offre des maisons augmente et la demande va diminuer. Cependant, si l'on consulte nos statistiques des constructions immobilières dans les grands centres, on constate une activité sérieuse dans l'industrie du bâtiment qui, en pratique, stimulée par la baisse des matériaux et de la main-d'œuvre, échappe à la crise dans les agglomérations urbaines. On peut même dire, en voyant les travaux en cours pour la construction de vastes immeubles à appartements, pour celle de salles de cinéma et pour quelques immeubles à usage commercial, que les effets de l'atonie du marché des capitaux sur l'esprit d'entreprise dans l'industrie, ont été fortement atténués en ce qui concerne la construction.

Diverses causes ont tendu à supprimer la crise dans cette branche. Les loyers se sont maintenus et se maintiennent relativement élevés: cette cherté, qui persiste malgré le nombre considérable de logements à louer, incite les locataires à devenir propriétaires et à échapper à des charges qu'ils jugent excessives.

L'instabilité monétaire dans de nombreux pays, les difficultés politiques internationales et les résultats décevants des placements en valeurs mobilières détournent les possédants et les épargnants de ces opérations et les incitent à des placements préservant leur avoir: l'achat ou la construction d'un immeuble répond fort bien à cette tendance.

C'est également celle-ci qui explique que, malgré la crise agricole et la baisse de la rente foncière, des citoyens continuent à rechercher des propriétés agricoles à titre de placement et à des prix relativement

élevés. Des renseignements concordants, recueillis en majorité en haute Belgique et dans le bassin mosan, attestent que les bois, les herbages et même la terre arable continuent à être recherchés par des citadins, à des prix qui ne tiennent pas compte de la baisse des produits agricoles.

Mais ces indications n'empêchent pas qu'il est légitime et prudent de prévoir « une crise à retardement dans le marché immobilier », selon l'expression frappante de M. Fernand Baudhuin. Au moment où la crise se transforme en dépression, il faut éviter de croire que le marché immobilier se ranimera avec un meilleur courant des affaires en général et il est probable que, la situation se renversant, la reprise économique coïncidera avec une crise immobilière, comme la crise générale a coïncidé avec une sérieuse activité du bâtiment. Les phénomènes de prix (loyer) et de qualité (confort) joueront de plus en plus.

La réadaptation des valeurs en matière immobilière contribuera d'ailleurs, elle aussi, à l'assainissement général. Dans les budgets des personnes atteintes par des réductions de traitement consécutives aux baisses de l'index, le loyer aux taux actuels pèse d'un poids de plus en plus lourd.

Il en est de même dans le budget des chômeurs, comme l'atteste une enquête partielle menée par l'Institut de sociologie Solvay: dans la plupart des cas, les chômeurs consacrent une quote-part excessive de leur indemnité à leur logement, dans l'agglomération bruxelloise, soit que, confiants dans un retour à la prospérité, ils ne se résignent pas à déménager, soit que, ce qui est plus fréquent, on réclame des prix excessifs pour les logements très médiocres dont ils doivent se contenter.

Il convient de signaler que, dans le centre de la ville de Bruxelles, on a été témoin de protestations organisées mais sporadiques contre le loyer excessif de certains immeubles à usage commercial.

Ce sont là des manifestations sociales dont il ne faut point exagérer l'importance, mais qui ne peuvent être rejetées dans l'oubli, car elles contribuent à rendre plus vivante et plus exacte l'image de la grande crise.

* * *

L'industrie du ciment souffre, à la fois, de ses moyens excessifs de production, parfois installés à crédit, dans des conditions devenues aujourd'hui onéreuses, de la baisse des exportations et du ralentissement saisonnier. Compte tenu de ce dernier, la demande intérieure de ciment Portland artificiel reste cependant satisfaisante. Les prix marquent une tendance à la baisse: 100 francs par tonne au début de décembre, contre 105 en octobre.

Les prix à l'exportation sont plus élevés: 1 dollar le baril de 180 kgs fob Anvers.

L'indice d'activité de cette industrie, c'est-à-dire le

rapport entre la production et la capacité totale de production, s'établit comme suit:

ANNÉES	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1931.....	61 %	60 %	58 %	48 %
1932.....	47,8 %	46 %	53 %	49 %

Les exportations sont en baisse: 728.000 tonnes pour les dix premiers mois de 1932, contre 1.136.000 en 1931. Les prix laisseraient en perte les entreprises du bassin du Sud (Tournaisis, Centre, Mons). Les bénéfices des entreprises sont en baisse sensible.

A la suite de l'accord intervenu entre les grandes briqueteries de la région du Ruppel (Boom), la fabrication a été arrêtée le 1^{er} septembre, ce qui, en dépit de la faiblesse des exportations, a permis de réduire fortement les stocks.

Les carrières belges ont souffert, en octobre et en novembre, des pluies excessives qui ont déterminé du chômage.

La plupart des carrières de porphyre chôment deux jours par semaine et la production est réduite à 60 p. c., spécialement pour les concassés.

Une nouvelle convention de salaires, valable jusqu'au 15 août 1933, a été acceptée. Elle réduit, au total, de 32 p. c. les salaires par rapport au maximum de 1929. Il se constitue des stocks de pavés.

Après avoir enregistré une reprise très sensible, les carrières de pierres bleues de la région de Soignies sont de nouveau atteintes par le chômage: 2/3 des tailleurs de pierres chôment depuis le début de novembre. Dans les carrières de petit granit de la vallée du Hoyoux, on constate une activité assez satisfaisante.

Le chômage des marbrières de l'Entre-Sambre-et-Meuse a tendance à diminuer. Les affaires sont plus faciles, mais les prix se maintiennent très bas, probablement en dessous du prix de revient pour les installations dont l'outillage n'est pas moderne.

Dans l'ensemble, si la situation des industries dépendant du bâtiment ne s'améliore pas, on ne constate pas, dans l'ensemble, une aggravation sensible de leur situation. La diversité des activités se rattachant à ces industries importantes rend d'ailleurs assez hasardeux des jugements trop généraux.

INDUSTRIE DU VERRE.

La situation des verreries belges s'est améliorée, sans que l'on puisse enregistrer la remise en activité de nouvelles usines.

Cinq fours sont toujours en activité, dont deux à Gilly, un dans le Centre, un à Zeebrugge et un aux Hamendes.

Le chiffre des commandes est supérieur à la production et ce relèvement de la demande permet de diminuer l'importance du stock constitué précédemment.

Le premier octobre est entré en vigueur l'accord entre les producteurs tchécoslovaques et belges, accord qui peut être, suivant les espoirs de ses promoteurs, la base d'une entente comprenant un plus grand nombre de pays.

La politique de rapprochement économique entre l'Angleterre et ses colonies aura comme conséquence d'accroître les difficultés d'exportation du verre au Canada, par suite du relèvement des droits à l'entrée dans les Dominions et de la suppression des taxes frappant les verres anglais.

Dans les gobeleteries, les mois d'octobre et de novembre ont marqué un certain alourdissement à la suite de la nouvelle chute de la devise anglaise et des difficultés d'exportation en France. Cependant, au début du mois de décembre, on a enregistré une reprise assez marquée des commandes, ne justifiant toutefois pas le rallumage de nouveaux fours. Les industriels envisagent simplement de forcer légèrement la marche des installations en service.

Les gobeleteries ont obtenu de la Société Nationale des Chemins de fer Belges une réduction de 20 p. c. sur les tarifs de transport de leurs produits à destination du port d'Anvers.

Les ventes des bouteilleries continuent à être entravées par les troubles monétaires et par la dépression commerciale, ainsi que par l'application d'un droit d'entrée en Angleterre.

Dans les glaceries, on constate une légère augmentation des ventes, qui contribue à stabiliser les prix.

On peut donc dire que, d'une façon générale, le mieux qui s'est produit dans l'industrie belge du verre est assez précaire et qu'il n'a pas permis d'augmenter la production des entreprises ni l'embauchage de nouveau personnel. Cependant, l'écoulement des stocks et la fermeté plus grande des prix sont des facteurs favorables dont il convient de tenir compte.

INDUSTRIES DU BOIS.

On se souviendra de l'intensité des réclamations des producteurs de bois indigène, et tout particulièrement de celles des communes du Luxembourg, au sujet de la mévente et de la concurrence étrangère.

La situation apparaît aujourd'hui comme nettement plus favorable. Les ventes de bois se traitent à des prix en hausse légère et tous les lots sont enlevés. D'une manière générale, les prix d'estimation sont atteints. On enregistre également une reprise pour certaines catégories de bois de mines, malgré l'existence d'un grand stock à Gand.

Le gouvernement a donc été bien avisé en ne cédant pas aux demandes précipitées de contingentement des bois dont il était assailli il y a quelques mois.

Dans l'industrie du meuble, la situation demeure stationnaire.

INDUSTRIE TEXTILE.

Industrie du coton.

Pendant les mois d'octobre et de novembre, les cours du coton américain ont assez sensiblement fléchi. Les cours des filés s'en sont ressentis et n'ont

cessé de baisser pendant les deux mois sous revue, baisse d'ailleurs lente et peu accentuée.

Pendant le mois d'octobre, les affaires en filature ont continué à être actives, la tendance meilleure constatée depuis août se confirmant. Il en est résulté une légère diminution du stock et une certaine régression du chômage, sans que les prix, principalement à l'exportation, se soient relevés. Il n'y a là d'ailleurs rien que de conforme aux enseignements des crises précédentes.

A la fin d'octobre, on a pu constater un léger fléchissement de l'activité des filatures, mais, en novembre, on a enregistré un mouvement important d'ordres et d'expéditions. A la fin du mois, une filature a été remise en marche dans la région de Gand. Une autre, à Audenaerde, a chômé pendant tout le mois de novembre.

Au début de décembre, la faiblesse du sterling, la baisse du coton brut et le début du ralentissement saisonnier ont agi défavorablement sur les affaires.

La situation des tissages est moins favorable que celle des filatures et les prix sont revenus au niveau de juillet; les ordres enregistrés sont inférieurs en volume à ceux des derniers mois. Cependant, on estime qu'à l'heure actuelle, 50 à 60 p. c. des métiers sont occupés, contre 40 p. c. il y a un an. Gand et Roubaix sentent la reprise plus vivement que Renaix, par exemple, qui ne travaille que depuis peu de temps pour le marché intérieur et qui continue à souffrir de la précarité des paiements à l'étranger. D'une façon générale d'ailleurs, la désorganisation mondiale des paiements fait le plus grand tort à l'industrie textile.

Les tissages produisant des spécialités ont, d'une façon générale, une activité régulière.

Industrie de la soie artificielle.

On signale que cette industrie connaît en ce moment des conjonctures plus favorables, probablement à la suite des progrès réalisés par les négociations engagées dans le but de créer un cartel international.

Une certaine amélioration se fait sentir dans l'industrie de la soie artificielle. Ce progrès paraît être la conséquence des négociations internationales menées pour la constitution d'un cartel européen de la soie artificielle.

On sait que les principales fabriques de soie artificielle belges ont réalisé une concentration étroite en adoptant la formule qui avait réussi pour les verreries, c'est-à-dire que chaque société garde sa personnalité juridique mais fait apport de ses installations à une société unique, la Fabelta, les autres entreprises se transformant ainsi en sociétés à portefeuille. La formation de cette société unique d'exploitation a fait faire des progrès aux négociations pour la constitution du cartel international de la soie artificielle. La Fabelta et les producteurs suisses régleront bientôt les exportations réciproques des deux pays. Des pourparlers ont été engagés pour la conclusion d'un accord similaire avec la Hollande.

En outre, les syndicats allemands auraient, suivant

la *Frankfurter Zeitung*, conclu avec les producteurs belges un accord s'étendant aux marchés allemand et belge. La quote-part de la Fabelta dans les ventes en Allemagne s'élèverait à 3 ou 4 p. c. des ventes du marché intérieur; celle des producteurs allemands sur le marché belge aurait été fixée à un chiffre proportionnel aux importations effectuées jusqu'ici.

Industrie du lin.

Le marché des lins est peu actif, bien que les lins de Russie soient rares et en hausse. L'écart entre le prix du lin et celui du coton est défavorable à l'écoulement du premier : en effet, le lin se maintient encore au prix d'avant-guerre, tandis que le coton est à la moitié des cours de cette époque. La filature belge se réserve et les principaux achats, qui maintiennent aux prix une certaine fermeté, proviennent de maisons anglaises. La liquidation des anciens stocks tend à s'accroître.

Les filatures, travaillant au ralenti, écoulent leurs stocks. Le chômage concerté est toujours de l'ordre de 50 p. c. Les deux filatures Florida et Lousbergs ont fusionné pour former la société Florida-Lousbergs.

La situation des tissages de lin apparaît comme réellement difficile et la nouvelle faiblesse du sterling continue à l'aggraver, de même que la chute des prix du coton, la crise politique aux Etats-Unis et le relèvement du prix des lins bruts soviétiques.

Industrie de la laine.

Si l'on s'en rapporte aux données des conditionnements publics de Verviers et de Dison, la production de l'industrie lainière est sensiblement plus faible que l'an dernier.

Cependant, le sentiment général est optimiste et si, dans les peignages, l'activité ne dépasse pas 40 à 50 p. c. de la capacité de production, les tissages sont dans une situation assez satisfaisante.

La reprise sérieuse dans l'industrie du Nord français a fait diminuer assez sensiblement le nombre des chômeurs intermittents dans la région de Mouscron.

Dans la bonneterie, l'amélioration a persisté pendant les mois d'octobre et de novembre. Le nombre des chômeurs est tombé de 372 à 50 dans une localité et dans certaines entreprises on travaille à double équipe.

INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX.

La dernière tannerie de la région de Wavre a été liquidée récemment. Dans la région de Soignies, le chômage a complètement disparu. Il n'en est pas de même à Malmédy où les transactions ne portent que sur de petites quantités et pour la couverture des besoins immédiats.

L'approche de l'hiver et la rentrée des classes ont rendu quelque activité à la fabrication des chaussures.

Cependant, la situation est loin d'être favorable, d'autant plus que la baisse du sterling rend plus difficiles les exportations vers l'Angleterre.

L'INDUSTRIE DU PAPIER.

La situation des papeteries semble plus favorable qu'il y a quelques mois, bien que le chômage n'y ait pas disparu, certaines entreprises chômant environ deux jours par semaine.

On constate une reprise des ventes à l'exportation et des ordres satisfaisants provenant du marché intérieur. Une papeterie procède même à des travaux de transformation et d'agrandissement de ses installations, pour faire face aux commandes importantes qu'elle enregistre depuis quelque temps.

Les Papeteries de Belgique ont mis en activité, à Langerbrugge, une usine produisant du papier-journal manufacturé. Comme l'apparition de ce papier sur le marché était de nature à faire concurrence aux produits des papeteries anversoises de Duffel, les deux entreprises sont arrivées à une entente aboutissant à une fusion complète. Cette opération a été facilitée par la participation importante des Papeteries de Belgique dans le capital des Papeteries anversoises. La nouvelle société se constituera au capital de 150 millions; elle absorbera la Compagnie des opérations maritimes et entreposage de Gand. D'autre part, les Papeteries du Pont de Warche et les Papeteries de Rhode-Saint-Genèse ont procédé à des échanges d'administrateurs et, dans le conseil de chacune de ces entreprises, on comptera dorénavant quatre administrateurs.

Ainsi s'accroît la concentration des papeteries belges, dont on compte encore à l'heure actuelle une vingtaine d'entreprises.

INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Dans notre dernière chronique, nous avons eu l'occasion de signaler une reprise dans les ventes de diamants, reprise entraînant le réembauchage d'effectifs ouvriers assez importants. C'est ainsi que, du 17 septembre au 22 octobre, le nombre des chômeurs assurés de l'industrie du diamant est tombé de 1.503 à 1.044, soit une diminution de 30 p. c.

L'amélioration est attribuée à la sévérité de la réglementation des ventes et également à une augmentation de la demande venant particulièrement de l'étranger et concernant toutes les grosseurs.

Au cours du mois de novembre, le terrain regagné depuis le mois d'août a été en partie reperdu par suite du fléchissement de la demande de pierres taillées. Les prix n'ont cependant pas fléchi, non plus que les salaires, qui ont été légèrement relevés. Les chefs de l'industrie diamantaire considèrent que l'effectif actuellement au travail (8.000 ouvriers contre 30.000 avant la crise) est à peu près normal et peu susceptible de marquer de nouveaux progrès. Ils se plaignent de la concurrence qui leur est faite par les diamantaires de Jalabre, près d'Oberstein en Allemagne, où la main-d'œuvre est passée en quelques années de 800 à 4.000 ouvriers.

Le nombre des ouvriers actuellement au travail en Belgique est de 7.000 environ contre près de 5.000 il

y a un mois, et 2.500 il y a trois ou quatre mois. Les salaires ont été augmentés, atteignant un niveau plus normal.

L'INDUSTRIE DU CINÉMA.

L'industrie cinématographique belge est complètement dépendante de la production étrangère, particulièrement de la France, de l'Allemagne et des États-Unis.

Au cours de l'année écoulée, suivant le bulletin de la Banque de Bruxelles, 200 films nouveaux environ ont été projetés en Belgique.

La distribution des films aux mains de quelques grands organismes demeure très active et ne connaît pas la crise. Au cours des deux dernières années, en ne tenant compte que des grandes agglomérations comme Bruxelles, Anvers et Gand, 12.000 nouvelles places ont été mises à la disposition des amateurs de cinématographie. L'application de la projection sonore, commencée en 1928, s'étendait à fin 1930, à 62 salles, en juin 1931 à 190 salles et, à fin 1931, à 240 salles. La sonorisation des salles de cinéma s'étend avec rapidité en province, notamment dans les centres industriels du Hainaut et de la province de Liège.

L'agriculture et les industries alimentaires.

L'agriculture est entrée dans sa période de calme saisonnier. Elle écoule les récoltes qui furent abondantes et belles, elle procède aux labours d'hiver et au transport des engrais. Les récoltes de pommes de terre et de betteraves à sucre furent très abondantes; la livraison des secondes aux sucreries a été rendue fort pénible par des pluies persistantes et les charriages ont dû être arrêtés à plusieurs reprises. Les pommes de terre attaquées par la pourriture abîmant jusqu'à 30 p. c. de certaines récoltes, se vendent mal et à des prix très bas : 14 francs en Ardenne, 20 à 30 francs les 100 kgs rendus, à Namur.

Comme on l'a vu par ailleurs, la vente du froment est lente; cependant, malgré les difficultés de trésorerie qui résultent de cette situation, on annonce que l'an prochain les superficies cultivées en blé seront élargies.

La consommation des tourteaux pour le bétail a été accélérée par les pluies, qui ont obligé les fermiers à rentrer à l'étable leur cheptel.

Les agriculteurs paraissent mieux disposés à acheter des engrais que l'an dernier, mais les difficultés de trésorerie semblent en être la raison principale.

La vente des chevaux est plus active et la commission de remonte a procédé à quelques achats en Ardenne. La liquidation de certaines écuries d'élevage a montré que la demande pour les bons reproducteurs se ranime. Si le prix du bétail de boucherie est bas, les vaches laitières gardent des cours satisfaisants.

L'agriculture semble avoir atteint et dépassé, elle aussi, le fond de la crise. Les fermiers continuent bien

à croire qu'ils paient plus d'impôts que les industriels, mais c'est une croyance commune à tous les contribuables et dont il n'y a pas lieu de tenir exagérément compte.

Ils continuent à se plaindre du taux élevé des loyers et des prix excessifs des engrais. La hausse du froment a aggravé les charges des exploitations acquittant des baux stipulés en céréales et n'en produisant que des quantités restreintes. Mais le prix élevé des loyers est un phénomène général et dans ce domaine, régi par des contrats de longue durée, l'amélioration ne peut survenir qu'avec un certain retard. On ne parle plus guère de contingents, non plus que de laisser des terres en friche.

La hausse saisonnière des produits de la ferme exerce d'ailleurs une influence bienfaisante sur la trésorerie des exploitations.

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES.

Ce sont celles qui sont le moins touchées par la crise. Les ventes sont affectées par le mouvement des prix, mais les quantités se maintiennent. Les statistiques des ventes à la consommation, publiées régulièrement par le *Bulletin* de la Banque Nationale de Belgique, montrent, par exemple, que le chiffre d'affaires des boulangeries diminue en rapport étroit avec le prix du pain. Au cours des derniers mois, cependant, les ventes des coopératives ont fléchi, tandis que celles des magasins étaient plus fermes. Les abatages dans les six principaux abattoirs du pays indiquent un léger relèvement par rapport à 1931 et, d'une façon générale, le maintien de la consommation.

Si l'on considère comme de portée générale l'enquête de l'Institut de sociologie Solvay sur la situation des chômeurs dans l'agglomération bruxelloise (1), on arrive à la conclusion que la consommation de viande, d'œufs et de lait est supérieure à celle relevée lors de l'enquête de 1891, tandis que celle de pain et de pommes de terre demeure sensiblement inférieure. La consommation de sucre demeure également beaucoup plus élevée qu'en 1891.

La consommation de bière tend à fléchir. Mais les prix demeurent très élevés et l'industrie brassicole est particulièrement prospère.

Pêche maritime.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en octobre 1932 s'est élevé à 5.684.413 francs, en augmentation de 1.046.261 francs sur celui d'octobre 1931 (4.638.151). Les apports accusent également une augmentation de 311.378 kgs (1.708.725 kgs contre 1.397.347 kgs en octobre 1931).

(1) G. JACQUEMYS: *Enquête sur les conditions de vie des chômeurs assurés*, Liège, 1932.

Voici le détail du produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en octobre 1932:

	Produits	Apports
	(francs)	(kilogr.)
Chalutiers à vapeur	1.729.647,—	739.540
Chaloupes à moteur.....	3.887.779,—	950.980
Divers	49.899,—	13.250
Poissons de provenance étrangère	17.088,—	4.955
Total octobre 1932	5.684.413,—	1.708.725
Total octobre 1931	4.638.151,20	1.397.347
En plus	1.046.261,80	311.378

Dans ces chiffres sont compris 183.800 kgs de harengs frais pour 600.915 francs.

D'une manière générale, le marché a été bien approvisionné et les prix sont considérés comme suffisants.

Industrie du sucre.

Les sucreries ont commencé la production au début du mois d'octobre. Mais les pluies ont fortement retardé les livraisons et la fabrication se prolongera plus longtemps que de coutume. Il faut aussi tenir compte de la plus grande quantité de betteraves à travailler. En effet, si la teneur moyenne de la récolte actuelle est assez faible, le rendement en racines a été particulièrement élevé et les superficies cultivées ont marqué d'une année à l'autre une extension de 10 p. c.

Les exportations de septembre ont marqué un relèvement par rapport à celles du mois correspondant de 1931.

Les prix du sucre sont faibles et pendant tout le mois de septembre, on a enregistré des baisses atteignant un total de 6 à 8 francs aux 100 kgs.

Meuneries.

Les cours des farines se sont peu modifiés. Le blé indigène se vend mal et les tonnages écoulés n'atteignent pas les chiffres escomptés par les agriculteurs, lors de la mise sur pied de l'accord avec les meuniers.

Brasseries.

Les versements de matières premières déclarés pour les neuf premiers mois de l'année s'établissent à 158.325.791, contre 173.370.792, soit une diminution de 10 p. c. environ par rapport à la période correspondante de 1931.

La question des avances et prêts aux débiteurs se présentera d'une façon relativement moins favorable si l'on s'en rapporte à une information de l'Agence Economique et Financière: les brasseurs ont dû, dans certains cas, accorder des prolongations de crédit, et il semble probable que certaines brasseries devront effectuer des amortissements sur des créances rendues momentanément ou même définitivement irréalisables.

Commerce des œufs.

Les pluies d'octobre ont fortement nui à la ponte d'automne d'un cheptel déjà réduit par la crise de l'exportation. On estime que la ponte ne dépasse pas les deux tiers de la production d'il y a un an. Les

prix se sont relevés à 0,95 franc pour les œufs de poule et à 0,73 franc pour les œufs de poulette. Ces prix sont considérés comme trop élevés pour le marché international. On signale les importations d'œufs australiens, considérés comme de bonne qualité et vendus 0,73 franc. Il faut aussi tenir compte des arrivages d'œufs polonais.

En novembre, la production a doublé et les prix sont tombés à 0,60 et 0,45 franc respectivement pour les œufs de poule et de poulette.

Les marchés se sont trouvés encombrés et l'on recueille des plaintes générales sur la mauvaise application du contrôle des œufs, ce qui permet de vendre comme produits frais des œufs frigorifiés non marqués.

Le marché anglais échappe de plus en plus aux exportations belges, par suite des accords d'Ottawa. On espère reconquérir le marché allemand; le marché espagnol, où se fait sentir la concurrence française, est assez peu sûr, en ce qui concerne les paiements et le change. La Suisse a adopté à son tour un système de contingentements et les licences pour la France sont fort limitées, malgré l'action des importateurs français eux-mêmes.

Industrie des conserves.

La fabrication, de caractère saisonnier, est actuellement terminée. Elle nécessite des installations considérables et une grande liquidité financière.

Ordinairement installées dans la région des cultures, les usines achètent la récolte aux fermiers environnants. Les matières premières, éléments périssables, doivent être manufacturées dans un délai très court, très souvent le jour même. Une usine moderne doit disposer d'installations capables d'absorber en quelques semaines une quantité de matières premières suffisante pour satisfaire à la demande de la clientèle jusqu'à la saison prochaine. La « campagne » du petit pois, par exemple, ne dure que trente-cinq jours par an. Presque toutes les opérations sont effectuées mécaniquement. Si le triage requiert de la main-d'œuvre humaine, d'autres phases de la fabrication ont été très ingénieusement mécanisées. L'écosage est réalisé par des machines automatiques: les petits pois sont séparés de leurs cosses avec la plus grande facilité sans être manipulés ni écrasés. Toute firme moderne, tant pour des raisons économiques que pour des raisons hygiéniques, possède une division ferblanterie où s'effectue la confection des boîtes métalliques. Jadis, aux débuts de l'industrie des conserves, la boîte était soudée.

Les firmes belges de préparation de conserves de légumes peuvent être classées en deux groupes: le premier comprenant les trois plus anciennes et plus importantes firmes du pays; le second englobant les firmes de création plus récente. Plusieurs de ces dernières sont constituées sous la forme de coopératives, intéressant le fermier producteur aux bénéfices de la société. Ces dernières venues sont situées presque toutes en Flandre occidentale (à Eerneghem, Swevezele, Zedelghem, Cortemarck, Aertrijcke), et dans la province d'Anvers (Weestmeerbeek, etc.).

La plus ancienne firme de Belgique s'est fondée en 1886. Ses locaux de fabrication occupent une superficie de 14.500 mètres carrés et ses magasins 20.200 mètres carrés. Sa force motrice est produite par une cabine de transmission de 400 HP. Les appareils de cuisson et de stérilisation fonctionnent à la vapeur et sont alimentés par quatre chaudières représentant ensemble 440 mètres carrés de surface de chauffe. Ses ateliers pour la fabrication des boîtes en fer-blanc peuvent produire 400.000 boîtes par jour. Cette usine a une production énorme: quelque 20 millions de boîtes par an, à une cadence qui peut atteindre 500.000 par jour pendant la forte saison.

Une autre usine, alliée à la première et fondée en 1892, a une capacité de production analogue.

Commerce de banque, marché de l'argent et spéculation.

Le marché belge de l'argent demeure caractérisé par l'atonie presque complète des émissions privées et la réserve du grand public à l'égard des placements à revenu fixe, même s'ils émanent du gouvernement.

C'est ainsi que, au cours de la crise politique qui a entraîné la dissolution du Parlement et de nouvelles élections, le ministre des Finances a été amené à émettre des Bons du Trésor en France, en attendant que l'amélioration du marché intérieur permette la consolidation de ces deux opérations. De même, le ministre des Colonies a émis auprès des banques suisses et hollandaises des Bons du Trésor de la Colonie. Les banques privées belges ont également pris ferme certaines quantités de Bons du Trésor, que les grands établissements de crédit se sont répartis.

Les besoins de la Trésorerie se trouvent ainsi provisoirement assurés. Mais il n'en est pas moins à regretter qu'un pays aussi économiquement développé que la Belgique soit obligé de s'adresser à l'étranger pour

satisfaire des besoins de crédit qui n'excèdent pas les possibilités du marché intérieur.

Il convient de remarquer que si l'index boursier des valeurs mobilières marque une légère amélioration et tout au moins un arrêt dans la dépréciation des cours, l'index des valeurs à revenu fixe a fléchi assez fortement, à partir d'octobre, pour les titres de la Dette publique directe et indirecte. Cependant, l'indice d'ensemble des titres à revenu fixe s'est relevé et fait toujours excellente figure, en chiffres absolus, par rapport aux valeurs à revenu variable. Comme les chiffres rappelés ci-dessus le montrent, le rendement des fonds belges au taux actuel en fait un placement de premier ordre et d'avenir certain.

Dans les banques, l'accalmie continue à régner. Les opérations sont réduites au minimum.

Le Consortium bancaire bruxellois, qui avait été créé en septembre 1931, au capital de un milliard, pour le soutien des cours de Bourse, a été prolongé pour une nouvelle année: il a exercé une bonne influence, tout en ayant sagement limité ses opérations. Le total engagé à ce jour n'atteint plus 100.000.000 de francs.

Le Conseil général de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite a relevé de deux dixièmes les intérêts qui seront portés, le 31 décembre 1932, aux comptes des déposants à la Caisse d'Epargne. La partie excédant 20.000 francs des dépôts des particuliers et les comptes soldés en 1932 ne bénéficieront pas de cette mesure. Il ne s'agit pas d'un relèvement du taux pour l'avenir, ce qui ne se justifierait pas dans l'état du marché de l'argent. C'est une simple prime à la fidélité, donnée aux déposants pour l'exercice écoulé. Comme la participation aux réserves, prévue par la loi organique, est impossible à réaliser en raison du grand nombre des déposants, ces primes périodiques mais non régulières ou certaines en tiennent heureusement lieu. La Caisse Générale d'Epargne n'a d'ailleurs jamais eu une plus belle situation.

CHRONIQUE

La création d'une banque centrale d'émission dans le Mandchoukuo. La loi monétaire. — Le nouvel Etat mandchou a publié le 20 juin 1932 une loi monétaire et les règlements constituant une banque centrale d'émission. Cette dernière fut ouverte le 1^{er} juillet 1932, elle est dotée d'une charte de trente ans. Son capital est de 30.000.000 de yens, composé de 300.000 actions de 100 yens, dont la moitié a été souscrite par l'Etat. La Banque, qui sera la seule banque d'émission, est née de la fusion des quatre grandes banques mandchoues : deux de Moukden, une de Xirin et une de Tsitsikhar. Elle a d'ailleurs établi des filiales dans chacune de ces villes et, en outre, une à Harbin.

Parmi les points importants de sa charte, relevons la composition de son conseil d'administration : il est dirigé par un gouverneur mandchou et un sous-gouverneur japonais ; il comprend, en outre, trois directeurs mandchous et trois directeurs japonais. La loi vient à point nommé. La situation de la Mandchourie était déplorable au point de vue monétaire : le dollar de Moukden était tombé à moins de 1/150^e de sa valeur, des billets de toute espèce circulaient, émis par toutes les banques pour des sommes considérables. La nouvelle loi établit l'étalon-argent et fixe la valeur du « yuan » à 23.91 grammes d'argent fin.

La couverture de l'émission des billets chargés de remplacer les vieilles coupures, que les banques émettrices sont d'ailleurs obligées de racheter dans une certaine mesure, est fixée à 30 p. c. minimum, et elle peut être composée de lingots d'or ou d'argent, de devises étrangères et de dépôts liquides dans des banques étrangères. L'étalon-argent fut choisi pour des

raisons d'opportunité dépendant de la situation monétaire du Japon et de l'existence en Mandchourie d'une réserve importante d'argent-métal : on l'évalue à 10.000.000 de dollars-argent, ce qui équivaldrait à 50 p. c. de la circulation actuelle d'après certaines estimations.

La banque d'émission a pris comme première mission de résorber la circulation des billets inconvertibles, elle y procède actuellement après dévaluation partielle des anciennes monnaies, et compte en finir endéans les deux ans.

La situation financière du nouvel Etat est peu aisée à analyser : le rapport Lytton s'est montré très sceptique quant aux possibilités d'avenir ; le budget de l'année courante serait d'après lui en déficit de 20 millions de yuans, et il ne pourrait être équilibré que grâce à une avance de cette somme par la banque d'émission à l'Etat. Tel n'est cependant pas l'avis des dirigeants de la banque, qui envisagent, d'après un récent rapport, un excédent budgétaire de 15 millions de yuans pour des recettes totales de 120 millions. Cet excédent serait versé à un fonds de réserve. Cette dernière opinion est sans doute trop favorable, on peut le déduire du fait qu'elle précède l'émission au Japon d'un emprunt de 30 millions de yens, à 5 p. c., amortissable en cinq ans, dont le montant sera consacré à développer l'outillage national. Quoi qu'il en soit, le gouvernement du nouvel Etat mandchou a adopté tout un programme d'organisation et d'assainissement sur lequel il est trop tôt pour émettre un jugement, mais qui, d'après les premiers renseignements, semble devoir améliorer nettement la situation.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Les controverses soulevées à propos du règlement de l'échéance du 15 décembre des dettes de guerre vis-à-vis des Etats-Unis avaient, pendant la quinzaine passée, modifié de manière sensible la physionomie normale du marché international des changes. Une atmosphère plus paisible a prévalu durant les deux dernières semaines écoulées.

La livre sterling, qui avait été particulièrement atteinte par des offres massives et répétées a, à partir du 5 décembre, regagné du terrain à chaque séance de bourse. Son avance s'est élargie depuis cette date jusqu'à ce jour de 22,97 à 24,11 1/2. La tendance du franc français a été assez hésitante. Le cours a oscillé de 28,17 1/4 à 28,2070, mais il n'a touché qu'exceptionnellement ce dernier niveau. Le dollar a été l'objet de transactions larges et suivies autour de 7,22 1/4. Une détente se dessine depuis 24 heures dans la demande et le cours tend à descendre au-dessous de 7,22. Parallèlement, le florin, qui avait dépassé pendant plusieurs jours le cours de 290,20, reflue actuellement vers 289,90. Le franc suisse a eu un marché stable aux environs de 138,90. On ne note qu'un seul écart de cours, enregistré le 20 décembre. Ce jour-là, la cote est montée d'un bond, de 139 à 139,27 1/2. Dès le lendemain, cette avance fut perdue et en ce moment des offres sont faites à 139. L'ampleur des transactions et la fermeté des cours ont caractérisé le marché de la devise allemande durant toute la quinzaine. Du 7 au 21 décembre, le coût de cette devise est passé de 171,56 à 172.

La lire italienne avait subi au cours de la quinzaine dernière un accès de faiblesse assez vif. Durant ces derniers quinze jours, elle a eu un marché soutenu entre 36,89 et 36,98 1/2. Le change sur Madrid a valu environ 58,90 pendant la plus grande partie de la quinzaine. Les changes scandinaves se sont redressés à la faveur de la reprise de la livre sterling. Le Stockholm vaut en ce moment 131,67 1/2, l'Oslo 124,10 et le Copenhague 124 1/4 contre respectivement 127,30, 119,50 et 121,50 il y a deux semaines. La couronne tchécoslovaque, le dollar canadien et le zloty sont également en progrès. La première vaut 21,42 1/2 au lieu de 21,39, le second 6,27 au lieu de 6,16 et la dernière devise 80,95 contre 80,80.

En corrélation avec la demande plus large au comptant, les devises livrables à terme sont cotées plus cher qu'il y a quinze jours. Le report du franc français à 3 mois est passé de 28 à 33 centièmes de belga; celui de la livre sterling, pour une même période, de 23 1/2 à 27 1/2 centièmes de belga.

Sur le marché de l'argent, les prêts au jour le jour ont été consentis à 1 1/4 p. c. au plus haut. Les acceptations commerciales ont été recherchées à 2 7/8 p. c. au lieu de 3 p. c. comme précédemment.

Le 21 décembre 1932.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Considéré dans son ensemble, le marché du comptant a fait preuve durant cette dernière quinzaine d'une meilleure tenue, se traduisant par un redressement quasi général de la cote, comme le montre le tableau comparatif des cours faits les 19 et 2 décembre 1932.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 66,25-65,25; 5 p. c. Restauration Nationale, 83,50-80; 5 p. c. Emprunt Belge Intérieur 1920, 457,50-432,50; 5 p. c. Dette Belge 1925, 79-76; 6 p. c. Consolidé 1921, 90,25-89,50; 5 p. c. Belge 1931, 80,50-78,25; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 180-179; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 223,25-224,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 484,75-484; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 90,75-89,75.

Aux assurances et banques : Assurances Générales, 6125-5925; Banque Belge pour l'Étranger, 645-600; Banque de Bruxelles, 575-550; Banque Nationale de Belgique, 1975-1875; Caisse Générale de Reports, 2925-2850; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 652,50-630; part de réserve Société Générale de Belgique, 4900-4500.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 15100-14500; 5^e action de capital Grands Hôtels Belges, 200-190; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 10700-11050; Immobilière de Belgique, 780-675.

Aux chemins de fer et canaux : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 1750-1955; action de dividende idem, 4300-4275; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer belges, 455-430; part de fondateur Congo, 4060-3980; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 832,50-805; action privilégiée Léokadi, 502,50-499; action de jouissance Welkenraedt, 16550-16700.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois, 4900-4625; part sociale Le Caire se répète à 490; action de dividende Pays de Charleroi, 1030-965; 1/100^e part de fondateur Rosario, 250-227,50.

Aux tramways et électricité (Trusts) : part sociale Bangkok, 627,50-600; 1/10^e part de fondateur Electrafina, 730-705; action de capital Electrobél, 1900-1850; part de fondateur Electrorail, 4325-4070; action privilégiée Energie Hydro-Electrique Sidro, 515-477,50; action ordinaire Sofina, 10800-10250.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Auxiliaire d'Electricité, 1790-1825; Centrales Entre-Sambre-et-Meuse, 1265-1300; action de jouissance Electrique Anversoise, 3440-3325; Bruxelloise d'Electricité, (part de fondateur), 10750-10250; 1/10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6425-6275; 1/10^e part de fondateur Electricité du Nord de

la Belgique, 6700-6300; 1/10^e part de fondateur Electricité de l'Ouest de la Belgique, 3000-2875; part de fondateur Seraing et Extensions, 8025-7675; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10025-9825; part sociale Générale de Gaz et d'Electricité, 1265-1210.

Aux industries métallurgiques : part sociale Angleur-Athus, 377,50-310; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 775-740; Forges de Clabecq, 17200-16425; Cockerill, 1005-935; Espérance-Longdoz se répète à 2325; Ougrée-Marihaye, 1560-1490; Forges de la Providence, 7750-7250; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 1425-1350; Thy-le-Château, 2680-2600.

Aux charbonnages : Amercœur, 1640-1550; part sociale Centre de Jumet, 3610-3575; Gouffre, 14350-14075; Mariemont et Bascoup, 3550-3510; Noël-Sart-Culpart, 8125-8100; Sacré-Madame, 2500-2080; part sociale Wérister, 3900-3610.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, série A, 170-145; part sociale Overpelt-Lommel, 400-380; 1/10^e d'action Vieille-Montagne, 2005-1945.

Aux glaciers : Auvelais, 11600-12200; 5^e action Charleroi, 3105-3000; action privilégiée Floreffe, 2005-1970; part sociale Saint-Roch, 13600-13275.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 3210-3240; action de jouissance Ciments d'Europe Orientale, 680-642,50; action ordinaire Ciments de Visé, 1300-1210; part de fondateur Merbes-Sprimont, 2125-1725.

Aux industries textiles et soieries : part sociale l'En-sivaloise, 1470-1480; action de dividende Gratry se répète à 2025; Linière La Lys, 10825-10675; action privilégiée Soie Artificielle Viscose, 1290-1150.

Aux produits chimiques : Auvelais, 925-905; part de fondateur Industries Chimiques, 1405-1270; Laeken, 1300-1350; action de capital Société Industrielle de la Cellulose Sidac, 2750-2550; action de dividende idem, 2135-2075.

Aux valeurs coloniales : action de fondateur Auxiliaire Chem. de fer Grands Lacs, 3425-3200; action de capital Ciments du Katanga, 2700-2715; action privilégiée Katanga, 28700-26000; action ordinaire idem, 26125-24150; 1/100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 1195-1090; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3150-3000.

A l'alimentation et aux brasseries : action de capital Minoteries et Elévateurs à Grains, 1490-1455; Brasseries de Haecht, 1400-1300; Brasseries d'Ixelles, 3720-3745.

Aux industries diverses : part sociale Englebert fils, 2740-2610; part de fondateur Grands Magasins de la Bourse, 615-620; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3100-3200.

Aux actions étrangères : part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 51000-49000; action de dividende Cairo Electric Railway and Heliopolis Oases, 2225-2030; Chade, 5475-5250; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord (coupon n° 15 de fr. fr. 375,45 détaché), 15525-15300; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23125-21650; Soc. Franco-Belge Matériaux de Chemins de fer, 1840-1990; part bénéficiaire Chemins de fer, Tr. El. Parisienne, 3020-2870; part de fondateur Huileries de Deli, 1725-1610; action ordinaire Royal Dutch, 21600-20400; part sociale Arbed, 2500-2600.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2390-2115; Barcelona Traction, 438,75-415; Brazilian Traction, 328,75-296,25; action de capital Buenos-Ayres, 84-82,50; Héliopolis, 1440-1395; Métropolitain de Paris, 1895-1760; Pétrofina, 592,50-552,50; Royal Dutch (1.000 flor.), 2205-2045; Hydro-Electr. Securities Corp., 281,25-251,25; action privilégiée Sidro, 522,50-471,25; action de dividende Transports, Gaz et Electricité, 460-447,50; action privilégiée Tubize, 292,50-236,25; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3200-3005.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 décembre 1932	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
7 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
9 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
10 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
12 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
13 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,25	6,50	6,—
14 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
15 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,25	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,25	6,50	6,—
17 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,—	1,—	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,25	1,—	1,25	6,50	6,—
20 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,25	1,—	1,25	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 décembre 1932 :									
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	(1)	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,34	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1930	1,15	3,28	3,35	3,40	3,55	4,15	4,30	3,80	2,85
1931	1,—	2,11	2,20	2,30	2,30	3,10	3,35	3,—	2,—
1931 Septembre	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,07	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,06	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
1932 Janvier	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	1,—	2,15	2,20	2,30	2,50	3,50	3,75	3,—	2,—
Mars	1,—	2,28	2,30	2,40	2,65	3,50	3,75	3,—	2,—
Avril	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,60	3,85	3,—	2,—
Mai	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques désignées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 seront relevés de deux-dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 85 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lire = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	FRAGUE 100 Kr. = 21,3086 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 z. = 80,88 b.	BUDAPEST 100 peng. = 125,79 b.	LETTONIA 100 Lats = 138,77 b.
6 décembre 1932	23,19	28,155	7,21625	289,75	138,63	58,80	36,61	127,25	118,65	120,70	21,39	6,13	171,42	—	80,80	—	—
7 —	23,30	28,1725	7,2181	289,96	138,73	58,91	36,89	127,30	119,50	121,50	21,39	6,16	171,56	—	80,80	—	—
8 —	23,38	28,1825	7,221	289,96	138,82	58,90	36,98	127,70	120,—	121,50	21,40	6,20	171,60	—	80,875	—	—
9 —	23,275	28,19	7,2225	290,14	138,86	58,95	36,91	127,70	120,—	121,25	21,39	6,19	171,745	—	80,85	—	—
12 —	23,6875	28,18875	7,2225	290,19	138,92	58,85	36,90	129,10	121,75	123,—	21,38	6,26	171,84	—	80,82	—	—
13 —	23,51	28,207	7,2225	290,27	138,92	58,905	36,93	128,70	120,50	121,95	21,40	6,20	171,95	—	80,85	—	—
14 —	23,69	28,19	7,223125	290,38	138,86	58,91	36,945	128,925	121,60	122,85	21,40	6,20	171,97	—	80,80	—	—
15 —	23,80	28,1725	7,22	290,21	138,88	58,88	36,93	129,95	122,35	123,60	21,42	6,29	172,06	—	80,825	—	—
16 —	23,84	28,19125	7,2225	290,30	138,93	58,91	36,93	130,175	122,70	123,80	21,44	6,28	172,03	—	80,80	—	—
19 —	23,88	28,20375	7,2235	290,10	139,06	58,935	36,97	130,30	123,45	124,10	21,42	6,30	172,—	—	80,825	—	—
20 —	24,045	28,1975	7,225	290,18	139,275	58,95	36,985	131,25	123,50	124,80	21,425	6,295	172,—	—	80,81	—	—

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 décembre 1932	R 0,080	R 0,085	R 0,085	R 0,095	R 0,018	R 0,020	R 0,90	R 1,10
7 —	R 0,075	R 0,085	R 0,085	R 0,095	R 0,020	R 0,024	R 0,90	R 1,10
8 —	R 0,075	R 0,080	R 0,080	R 0,090	R 0,018	R 0,022	R 1,—	R 1,40
9 —	R 0,070	R 0,080	R 0,075	R 0,080	R 0,018	R 0,022	R 1,—	R 1,40
10 —	R 0,065	R 0,075	R 0,075	R 0,085	R 0,018	R 0,022	R 1,—	R 1,40
12 —	R 0,070	R 0,075	R 0,075	R 0,085	R 0,016	R 0,020	R 1,—	R 1,40
13 —	R 0,075	R 0,085	R 0,080	R 0,090	R 0,020	R 0,022	R 1,10	R 1,30
14 —	R 0,080	R 0,085	R 0,085	R 0,090	R 0,020	R 0,024	R 1,10	R 1,30
15 —	R 0,085	R 0,090	R 0,090	R 0,0945	R 0,020	R 0,024	R 1,20	R 1,40
16 —	R 0,085	R 0,090	R 0,100	R 0,110	R 0,020	R 0,024	R 1,20	R 1,50
17 —	R 0,090	R 0,095	R 0,105	—	R 0,021	R 0,024	R 1,10	R 1,40
19 —	R 0,100	R 0,110	R 0,1175	R 0,120	R 0,022	R 0,026	R 1,20	R 1,40
20 —	R 0,100	R 0,105	R 0,120	R 0,130	R 0,024	R 0,028	R 1,20	R 1,40
<i>à 3 mois :</i>								
6 décembre 1932	R 0,235	R 0,240	R 0,280	R 0,290	R 0,056	R 0,060	R 2,40	R 2,80
7 —	R 0,225	R 0,235	R 0,270	R 0,280	R 0,056	R 0,060	R 2,60	R 3,—
8 —	R 0,225	R 0,230	R 0,260	R 0,280	R 0,056	R 0,060	R 2,60	R 3,—
9 —	R 0,230	R 0,235	R 0,270	R 0,290	R 0,056	R 0,060	R 2,70	R 2,90
10 —	R 0,230	R 0,235	R 0,270	R 0,275	R 0,052	R 0,058	R 2,70	R 2,90
12 —	R 0,225	R 0,230	R 0,260	R 0,270	R 0,052	R 0,056	R 2,70	R 2,90
13 —	R 0,230	R 0,235	R 0,270	R 0,280	R 0,056	R 0,058	R 2,70	R 2,90
14 —	R 0,225	R 0,230	R 0,270	R 0,275	R 0,056	R 0,060	R 2,80	R 3,20
15 —	R 0,230	R 0,240	R 0,265	R 0,275	R 0,056	R 0,058	R 2,80	R 3,10
16 —	R 0,245	R 0,255	R 0,275	R 0,285	R 0,058	R 0,062	R 3,—	R 3,40
17 —	R 0,270	R 0,280	R 0,300	—	R 0,060	R 0,064	R 3,10	R 3,40
19 —	R 0,270	R 0,280	R 0,300	R 0,320	R 0,068	R 0,072	R 3,10	R 3,50
20 —	R 0,275	R 0,285	R 0,330	R 0,340	R 0,070	R 0,078	R 3,30	R 3,50
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1930	R 0,0077	R 0,0070	R 0,0141	R 0,0093	R 0,0016	R 0,0019	R 0,1923	R 0,0428
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,0182	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1931 Septembre	D 0,1940	D 0,1650	D 0,0060	D 0,0100	R 0,0310	R 0,0004	R 0,3000	D 0,2330
Octobre	D 0,2800	D 0,2460	R 0,0560	R 0,0590	D 0,0820	D 0,0620	D 3,2000	D 4,1450
Novembre	D 0,2100	D 0,1920	R 0,0020	R 0,0110	D 0,0510	D 0,0380	D 1,8940	D 1,7570
Décembre	D 0,2240	D 0,2050	R 0,0370	R 0,0350	D 0,0480	D 0,0430	D 3,2900	D 3,2800
1932 Janvier	D 0,1180	D 0,1070	R 0,0610	R 0,0757	D 0,0360	R 0,0315	D 2,6290	D 2,4070
Février	D 0,0191	D 0,0233	R 0,0990	R 0,1103	D 0,0182	D 0,01435	D 0,9480	D 0,6444
Mars	R 0,1820	R 0,1940	R 0,1480	R 0,1580	R 0,0100	R 0,0150	R 0,3170	R 0,7680
Avril	R 0,0470	R 0,0500	R 0,0560	R 0,0690	D 0,0190	D 0,0170	R 0,0071	R 0,1450
Mai	R 0,0150	R 0,0210	R 0,0250	R 0,0320	R 0,0460	D 0,0390	R 0,0500	R 0,1700
Juin	R 0,0010	R 0,0035	D 0,0060	D 0,0010	D 0,0600	D 0,0470	R 0,0580	R 0,1400
Juillet	R 0,0460	R 0,0120	R 0,0440	R 0,0100	D 0,0120	D 0,0160	R 0,3060	R 0,0850
Août	R 0,1850	R 0,1840	R 0,2000	R 0,2000	R 0,0375	R 0,0410	R 1,7300	R 1,8500
Septembre	R 0,2460	R 0,2540	R 0,2420	R 0,2630	R 0,0510	R 0,0630	R 2,4400	R 2,7800
Octobre	R 0,1111	R 0,1240	R 0,1460	R 0,1590	R 0,0272	R 0,0320	R 1,5400	R 1,8400
Novembre	R 0,1723	R 0,1817	R 0,2048	R 0,2164	R 0,0409	R 0,0452	R 2,0225	R 2,2780

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1930	plus haut	942	951	889	891	895	129	226	235
	plus bas	890	908	833	841	859	124	201	221
	moyenne	911	925	859	861	874	126	210	226
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1931	Septembre	814	817	762	758	786	113	175	201
	Octobre	806	814	752	752	781	113	173	199
	Novembre	801	808	746	752	776	112	170	197
	Décembre	793	802	734	736	764	110	162	192
1932	Janvier	784	788	722	720	752	108	158	189
	Février	761	772	703	704	734	106	152	184
	Mars	760	760	695	695	725	104	149	182
	Avril	745	749	686	687	715	103	144	179
	Mai	746	748	683	683	712	103	145	179
	Juin	743	746	684	677	708	102	144	178
	Juillet	740	740	684	675	708	102	145	179
	Août	741	741	681	675	706	102	144	178
	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913	
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1930	plus haut	808	116	131	132	93	576	131
	plus bas	679	98	109	118	80	498	107
	moyenne	744	107	120	125	86	543	117
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97
1931	Septembre	597	86	99	109	71	437	91
	Octobre	591	85	104	107	70	423	89
	Novembre	584	84	106	107	70	417	89
	Décembre	573	83	106	104	69	413	85
1932	Janvier	557	80	106	100	67	414	84
	Février	554	80	105	100	66	421	83
	Mars	548	79	105	100	66	427	82
	Avril	539	78	102	98	65	425	80
	Mai	526	76	101	97	64	421	79
	Juin	514	74	98	96	64	408	78
	Juillet	512	74	98	96	64	404	76
	Août	524	76	99	95	65	394	75
	Septembre	533	77	102	95	65	397	76
	Octobre	529	76	101	94		392	77
	Novembre	525	76					

(1) Indices au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Décembre	116	105	163	136	225	208	153	135	76	59	144	132	152	144
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	85	78	117	104	118	121	130	117	68	55	135	120	165	145
Février	80	73	95	90	129	123	112	110	62	55	122	114	136	118
Mars	126	101	127	101	126	120	129	119	66	56	125	119	164	149
Avril	130	109	119	101	116	114	128	114	67	58	124	116	164	139
Mai	123	105	107	91	120	109	124	112	63	55	120	109	149	131
Juin	131	110	122	114	168	143	122	111	64	56	114	110	136	119
Juillet	86	68	86	74	135	120	136	118	63	54	125	113	127	107
Août	71	59	91	72	116	109	123	116	63	51	115	107	120	92
Septembre	101	86	120	101	138	125	118	(1) 116	58	55	114	112	141	122
Octobre	116	109	126	102	125	117	124	117	63	59	129	122	172	142
Novembre	85	79	88	88	147	156	126	(1) 127	58		115		137	

(1) Indices provisoire.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	<i>Nombre de bêtes abattues.</i>				
1930 Moyenne mensuelle	9.674	1.197	9.705	18.702	6.852
1931 Moyenne mensuelle	8.578	809	9.385	22.863	6.010
1931 Septembre	9.707	676	9.691	24.350	7.441
Octobre	9.308	967	8.502	20.081	9.026
Novembre	8.180	850	7.800	16.737	10.141
Décembre	9.558	1.132	9.553	19.433	11.485
1932 Janvier	9.388	954	8.213	19.582	7.641
Février	9.815	743	8.002	19.725	6.540
Mars	12.653	787	11.760	21.808	5.738
Avril	11.564	609	11.119	18.671	3.204
Mai	10.282	502	12.018	22.025	2.197
Juin	12.946	561	13.755	24.455	2.064
Juillet	10.733	550	10.534	18.145	1.731
Août	12.846	605	12.050	20.915	1.840
Septembre	13.455	910	10.314	20.551	3.460
Octobre	13.249	1.078	8.462	19.316	6.778
Novembre	14.400	1.040	10.076	20.152	11.039

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Novembre	38.973	97.807	76.043	140.776	6,1	12,6	12,0	18,1	492	940	8,2	15,1
Décembre	63.540	129.380	117.519	164.099	9,2	17,0	17,0	21,5	629	1.223	11,2	21,3
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	77.181	153.925	112.784	179.560	11,1	20,0	16,2	23,2	875	1.484	14,6	24,7
Février	81.750	168.676	121.906	194.509	11,7	21,0	17,4	24,3	980	1.514	16,2	25,2
Mars	81.305	158.016	125.972	191.742	11,3	19,3	17,7	23,4	884	1.515	14,7	25,2
Avril	70.377	153.441	110.139	187.095	10,0	18,7	15,6	22,8	787	1.467	13,7	24,4
Mai	66.250	160.700	97.755	191.084	7,9	18,9	13,8	22,5	650	1.300	10,8	22,5
Juin	64.014	157.432	103.273	183.894	9,0	18,7	14,5	21,8	672	1.432	11,2	23,4
Juillet	64.754	169.411	117.404	174.646	9,0	19,6	16,4	20,3	775	1.437	12,9	24,0
Août	70.873	167.212	120.842	170.081	9,9	19,5	16,8	19,9	730	1.410	12,5	23,5
Septembre	75.222	163.048	121.674	168.120	9,5	18,3	16,5	18,9	810	1.387	13,5	23,1
Octobre	81.318	157.023	126.060	148.812	11,1	17,7	17,2	16,8	900	1.230	14,7	20,3

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Année 1930	2.338	132	8.930	11.400
Année 1931	3.115	160	8.895	12.170
1931 Septembre	285	17	766	1.068
Octobre	249	7	793	1.049
Novembre	208	7	637	852
Décembre	220	9	651	880
1932 Janvier	275	7	467	749
Février	227	14	534	775
Mars	351	13	687	1.051
Avril	363	2	678	1.043
Mai	402	7	666	1.075
Juin	268	6	742	1.016
Juillet	304	16	642	962
Août	256	17	650	923
Septembre	309	8	603	920
Octobre	256	7	637	900
Novembre	222	5	637	864

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Première période	138	222	285	39	79	54
Deuxième période	144	174	306	39	48	110
Troisième période	137	158	251	46	43	116
Quatrième période	156	298		71	41	

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1931 Septembre	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
Octobre	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80
Novembre	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	- 5,9	102,50
Décembre	61,0	147,6	12,8	221,4	244,4	-23,0	110,40
1932 Janvier	59,4	139,5	5,9	204,8	237,1	-32,3	115,78
Février	49,8	140,2	4,1	194,1	237,1	-42,9	122,11
Mars	60,3	142,5	3,9	206,7	235,2	-28,5	113,78
Avril	54,9	143,3	4,2	202,4	223,4	-21,0	110,37
Mai	65,1	127,9	4,0	197,0	217,0	-20,0	110,14
Juin	56,9	131,1	3,7	191,8	213,2	-21,4	111,17
Juillet	70,9	112,5	4,4	187,8	211,1	-23,3	112,38
Août	79,4	127,2	3,7	210,3	212,4	- 2,1	101,02
Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre (chiffres provisoires)	50,5	153,4	4,0	207,9	207,3	0,6	99,71

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A	B	C	A + C
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1931 Moyenne mensuelle	430.855	112.994	125.609	556.464
1931 Septembre	444.964	120.377	130.742	575.706
Octobre	480.618	131.070	131.219	611.737
Novembre	430.054	108.026	120.223	550.277
Décembre	366.934	97.772	108.322	475.256
1932 Janvier	350.953	98.020	91.642	442.595
Février	355.052	100.440	97.300	452.352
Mars	375.369	101.280	98.635	474.004
Avril	363.775	92.937	97.655	461.430
Mai	330.620	86.062	89.155	419.775
Juin	349.167	84.380	88.399	437.566
Juillet	296.984	61.990	80.045	377.029
Août	326.357	79.926	81.214	407.571
Septembre	367.418	105.556	93.840	461.258
Octobre	408.115	119.013	96.006	504.121
Novembre	421.341	120.387	88.421	509.762

III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1931 Moyenne mensuelle	17.628	480	5.794	192	36	204	70	502
1931 Juillet	18.042	535	5.951	206	38	205	73	522
Août	18.387	567	5.721	190	38	206	70	504
Septembre	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523
Octobre	16.947	452	6.384	223	42	203	62	530
Novembre	16.683	434	5.838	196	36	185	59	476
Décembre	16.577	434	4.838	165	30	166	57	410
1932 Janvier	15.858	409	4.604	132	—	175	77	384
Février	14.885	388	4.619	136	—	170	82	388
Mars	15.770	429	4.712	149	—	166	71	386
Avril	14.558	393	4.617	140	—	166	79	385
Mai	16.284	451	4.234	122	—	153	72	347
Juin	14.880	413	4.422	129	—	155	77	361
Juillet	14.601	438	3.653	118	—	126	75	319
Août	15.475	482	4.054	143	—	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	—	139	78	376
Octobre			5.251					411

(*) Jusqu'en décembre 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, d'après les frontières du pays.

2° Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1930 Moyenne mensuelle	414	1.126	68	284	504	599	35	132	46	277	3.485
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	118	45	221	3.076
1931 Juillet	287	1.051	24	233	496	623	25	98	43	256	3.136
Août	250	1.098	18	245	449	554	25	98	42	250	3.029
Septembre	272	1.236	14	231	432	571	29	108	45	282	3.220
Octobre	738	1.286	21	256	430	545	21	102	48	233	3.680
Novembre	786	1.156	17	236	351	422	21	91	44	208	3.332
Décembre	285	1.060	19	209	279	363	21	108	44	209	2.600
1932 Janvier	274	1.088	17	186	276	306	19	118	46	187	2.517
Février	234	1.128	17	212	286	275	21	156	47	184	2.560
Mars	243	1.112	12	188	302	349	22	166	51	186	2.631
Avril	228	1.036	11	220	319	399	20	129	47	170	2.579
Mai	192	928	16	193	308	380	16	85	40	157	2.315
Juin	196	920	13	214	347	441	16	81	36	174	2.438
Juillet	205	709	14	128	261	388	13	72	28	128	1.946
Août	203	957	14	177	257	373	17	90	33	144	2.265
Septembre	219	1.241	10	190	316	386	20	86	36	183	2.087

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1930 Moyenne mensuelle ..	917	1.955	873	787	149	969	3.684	1.073	366	3.649	1.054	200
1931 Moyenne mensuelle ..	880	1.866	877	746	130	857	3.810	1.153	365	3.724	1.103	232
1931 Septembre	909	1.864	901	799	127	889	4.113	1.242	417	3.998	1.157	283
Octobre	934	1.881	979	775	151	949	4.273	1.302	405	4.145	1.251	308
Novembre	907	1.861	965	769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.120	277
Décembre	816	1.730	919	684	155	792	3.626	1.095	296	3.540	1.034	266
1932 Janvier	786	1.702	792	634	151	711	3.522	1.014	241	3.404	963	237
Février	818	1.606	754	710	111	645	3.432	1.108	256	3.336	999	241
Mars	751	1.577	649	631	123	642	3.564	1.110	272	3.645	1.086	218
Avril	735	1.595	736	641	121	707	3.653	1.096	238	3.867	1.173	238
Mai	769	1.636	737	607	118	614	3.466	1.008	238	3.508	1.044	247
Juin	747	1.611	787	621	126	675	3.645	1.046	261	3.788	1.085	264
Juillet	783	1.614	781	638	127	597	3.787	1.063	225	3.729	1.021	232
Août	784	1.669	728	676	119	585	3.635	1.019	280	3.600	1.014	238
Septembre	788	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649		650	149		3.528	1.090		3.554	1.114	

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1930 Moyenne mensuelle.	230	245	331	230	244	132	242	123
1931 Moyenne mensuelle.	212	214	212	212	214	158	225	116
1931 Septembre	231	229	279	231	219	203	250	106
Octobre	252	258	250	267	275	151	245	151
Novembre	229	221	194	219	211	186	229	120
Décembre	219	209	195	222	214	231	211	123
1932 Janvier	240	224	141	231	200	145	130	97
Février	194	177	184	214	207	165	181	121
Mars	200	181	209	190	173	114	160	97
Avril	185	172	153	195	177	109	157	85
Mai	145	147	183	143	155	96	129	103
Juin	154	164	166	153	158	101	143	138
Juillet	158	170	207	153	166	77	111	96
Août	169	191	102	172	197	106	152	95
Septembre	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	155	153		168	173			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
								(1)	(1)
1930 Moyenne mensuelle	38 (2)	394	37.834	174	25.765	20	250 (2)	634	157
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1931 Septembre	38	352	30.292	152	20.654	22	250	414	92
Octobre	38	383	30.354	168	20.159	22	250	462	91
Novembre	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59
Décembre	38	389	28.318	176	18.863	22	250	350	60
1932 Janvier	38	369	26.770	170	18.425	20	250	405	60
Février	38	347	24.966	162	16.798	20	250	337	80
Mars	38	353	20.758	167	20.546	21	250	438	162
Avril	38	360	24.774	168	16.866	21	250	285	72
Mai	38	338	22.034	160	15.101	19	250	273	39
Juin	38	339	21.763	159	14.611	22	250	290	39
Juillet	38	331	24.463	156	17.315	18	250	239	55
Août	38	330	23.126	155	16.237	22	250	369	61
Septembre	38	327	23.418	153	16.478	22	250	538	100
Octobre	38	345	24.656	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouve- ment général	Pourcen- tage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1930 Moyenne mensuelle (*)	274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1931 Moyenne mensuelle (*)	296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1931 Septembre	290.671	2.075	3.618	8.575	3.647	8.570	24.411	86,8
Octobre	292.708	2.146	4.425	9.301	4.146	9.312	27.185	85,5
Novembre	294.743	2.285	3.302	8.529	3.482	8.534	23.847	87,1
Décembre	296.777	2.335	4.180	9.327	3.837	9.329	26.673	86,7
1932 Janvier	298.991	2.361	3.996	8.906	4.080	8.908	25.889	85,7
Février	301.158	2.474	3.529	8.760	3.676	8.768	24.733	87,3
Mars	303.161	2.382	3.935	9.080	3.778	9.088	25.881	86,6
Avril	304.225	2.350	3.761	8.833	3.857	8.841	25.293	85,7
Mai	305.739	2.323	3.123	7.690	3.203	7.693	21.710	86,2
Juin	307.266	2.325	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3
Juillet	308.210	2.431	3.479	8.077	3.359	8.089	23.004	86,2
Août	309.096	2.281	3.065	7.514	3.236	7.521	21.336	86,3
Septembre	310.293	2.197	2.987	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.798	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
Année 1931	3.170.647	1.949.573	1.221.074	9.114.550	5.126.978
1931 Septembre	219.962	165.371	54.591	8.645.062	
Octobre	272.958	166.278	106.680	8.751.742	
Novembre	238.668	145.081	93.587	8.845.329	
Décembre	237.740	208.818	28.922	9.114.550	
1932 Janvier	350.912	195.557	155.355	9.269.905	
Février	288.727	196.784	91.943	9.361.848	
Mars	227.964	242.754	— 14.790 (4)	9.347.058	
Avril	273.677	183.520	90.157	9.437.215	
Mai	246.169	184.731	61.438	9.498.653	
Juin	216.004 (3)	191.392 (3)	24.612 (3)	9.523.843 (3)	
Juillet	211.433 (3)	199.814 (3)	11.619 (3)	9.535.462 (3)	
Août	171.958 (3)	217.498 (3)	— 45.540 (3)	9.489.922 (3)	
Septembre	177.028 (3)	211.743 (3)	— 34.715 (3)	9.455.207 (3)	
Octobre	217.208 (3)	202.617 (3)	14.591 (3)	9.469.798 (3)	
Novembre	171.494 (3)	189.184 (3)	— 17.690 (3)	9.452.108 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1930 et 1931 et celui de décembre 1931 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

(4) Retraits pour souscription à l'emprunt 5 p. o. à lots.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
1931 Septembre	116.290	9.384	8,07	614.865	25.425	4,14
Octobre	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80
Décembre	136.518	12.468	9,13	747.093	33.627	4,50
1932 Janvier	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4,17
Février	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79
Mars	138.625	13.263	9,57	930.088	32.796	3,53
Avril	146.166	12.969	8,87	907.156	29.963	3,30
Mai	138.563	11.466	8,27	881.803	27.975	3,17
Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36
Juillet	116.475	10.824	9,29	703.830	22.716	3,23
Août	109.931	10.092	9,18	834.861	20.110	2,41
Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	22-12-1931	24-11-1932	1-12-1932	8-12-1932	15-12-1932	22-12-1932
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	12.765.477	13.037.767	13.000.865	12.922.677	12.987.999	12.981.503
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger (*)	603.712	4.650.561	3.448.880	3.373.835	3.407.127	3.525.241	3.439.797
Avances sur fonds publics	57.901	294.669	348.507	436.957	356.205	348.462	348.686
Bons et annuités du Trésor belge (**)	—	1.450.897	1.835.358	1.835.358	1.835.358	1.835.358	1.835.358
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	17.877.941	18.116.942	18.410.341	18.266.941	18.098.076	18.002.067
Comptes courants particuliers	88.333	1.445.735	925.648	521.264	652.198	900.330	779.473
Compte courant du Trésor	14.541	76.954	102.609	185.365	71.273	174.459	303.376
Total des engagements à vue	1.152.636	19.400.630	19.145.199	19.116.970	18.990.412	19.172.865	19.084.916
Rapport de l'encaisse aux engage- ments à vue	41,36 %	65,80 %	68,10 %	68,01 %	68,05 %	67,74 %	68,02 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	2,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	3,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

(*) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger ».

(**) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge » (Lois du 27-12-30 et du 19-7-32).

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30- 9-1931	31- 5-1932	30- 6-1932	31- 7-1932	31- 8-1932	30- 9-1932
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	35.027	81.047	81.047	79.155	74.782	73.873
Devises-or sur l'étranger	28.768	40.577	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	293.284	170.298	283.142	263.916	419.949	392.156
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	285.815	119.965	104.269	86.272	81.599	80.068
Comptes courants	163.234	84.870	153.790	71.429	62.562	52.958	70.557
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	155.083	139.890	136.308	131.925	124.637	123.121
Créditeurs :							
à vue	222.030	317.054	283.555	310.020	267.898	266.122	265.816
à terme	68.465	180.738	116.850	126.384	125.755	124.073	129.010
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	48,75 %	57,94 %	59,46 %	60,— %	60,— %	60,— %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 août 1932	6	Indes	7 juillet 1932	4
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	2 mai 1932	5
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	18 août 1932	4,38
Danemark	12 octobre 1932	3,50	Lettonie	1 ^{er} octobre 1930	6
Dantzig	12 juillet 1932	4	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	1 ^{er} septembre 1932	4
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	21 octobre 1932	6
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	24 juin 1932	2,50	Portugal	4 avril 1932	6,50
Finlande	20 avril 1932	6,50	Roumanie	4 mars 1932	7
France	10 octobre 1931	2,50	Suède	1 ^{er} septembre 1932	3,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	3 décembre 1932	9	Tchécoslovaquie	26 septembre 1932	4,50
Hollande	19 avril 1932	2,50	Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

ACTIF

PASSIF

	Au 31 octobre 1932		Au 30 novembre 1932			Au 31 octobre 1932		Au 30 novembre 1932	
		%		%			%		%
I. Encaisse :					I. Capital :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques.....	8.987	1,0	10.937	1,1	Capital autorisé : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune.....	500.000		500.000	
II. Fonds à vue placés à intérêts :	50.091	5,5	60.568	9,3	Capital émis.....				
III. Portefeuille réescomptable :					Actions libérées de 25 p. c.....	125.000	13,7	125.000	12,9
1° Effets de commerce et acceptations de banque.....	318.563	35,0	305.528	31,6	II. Réserves :				
2° Bons du Trésor.....	132.956	14,6	157.691	16,3	1° Fonds de réserve légale.....	1.318		1.318	
	451.519		463.129		2° Fonds de réserve de dividende.....	2.690		2.690	
IV. Fonds à terme placés à intérêts :					3° Fonds de réserve générale.....	5.379	9,387	5.379	9,387
A trois mois au maximum.....	232.400	25,5	235.846	24,4	III. Dépôts à long terme :				
V. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités.....	153.769	16,9	153.769	15,9
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand.....	76.884	8,5	76.884	7,9
(a) Bons du Trésor.....	14.309	1,6	44.216	4,6	3° Fonds de garantie du gouvernement français.....	68.649	7,6	68.649	7,1
(b) Placements divers.....	71.173	7,8	59.267	6,1		299.302		299.302	
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					IV. Dépôts à court terme et à vue :				
(a) Bons du Trésor.....	36.100	4,0	7.255	0,7	1° Banques centrales pour leur compte :				
(b) Placements divers.....	35.603	3,9	47.551	4,9	a) A trois mois au maximum.....	67.494	7,4	24.403	2,5
3° A plus de 6 mois d'échéance.....	1.647	0,2	621	0,1	b) A vue.....	352.214	38,7	452.288	46,7
VI. Autres actifs.....	8.004	0,9	8.361	0,9		419.708		476.691	
					2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
TOTAUX.....	909.833	100,0	967.751	100,0	A vue.....	14.465	1,6	12.574	1,3
					A trois mois au maximum.....	166	0,0	141	0,0
					A trois mois au maximum.....	6.274	0,7	6.243	0,7
						6.440		6.384	
					V. Postes divers.....	35.531	3,9	38.413	4,0

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1931 Moyenne annuelle.	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.333	79.208.511	25.572.205	56,28
1931 Octobre	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79
Novembre	67.580.594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82
Décembre	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26
1932 Janvier	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2.862.374	84.921.658	27.453.192	61,65
Février	72.563.083	8.176.369	4.951.705	103.773	9.141.515	2.824.813	84.438.199	26.770.370	65,25
Mars	75.737.763	4.833.384	4.461.954	187.773	8.752.584	2.802.935	83.452.267	26.664.075	68,84
Avril	76.909.171	4.230.399	3.974.860	225.765	7.974.526	2.807.043	82.523.540	27.101.904	70,16
Mai	78.339.832	4.594.342	3.411.537	267.522	6.513.256	2.842.574	82.382.036	27.163.466	71,51
Juin	80.170.598	5.413.875	3.304.209	267.405	3.792.609	2.799.272	82.406.094	26.718.879	73,47
Juillet	82.471.684	4.524.920	3.137.656	282.778	1.522.233	2.790.654	81.931.993	26.159.649	76,30
Août	82.178.945	3.365.190	2.921.627	263.447	1.916.139	2.823.307	81.597.551	25.441.033	76,77
Septembre	82.400.237	2.979.524	3.668.353	260.340	2.099.321	2.804.895	80.680.750	27.093.766	76,46
Octobre	82.644.358	2.899.894	2.660.601	261.951	1.968.707	2.780.388	81.778.293	24.894.313	77,47
Novembre	83.035.820	2.985.560	2.635.701	262.433	1.875.582	2.678.135	83.021.910	24.293.107	77,38
Décembre	83.343.870	3.155.091	2.653.133	260.832	1.410.484	2.551.558	82.482.068	24.458.618	77,93

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1930 Moyenne annuelle.	447.768	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1931 Moyenne annuelle.	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1931 Octobre	822.872	146.166	102.061	114.526	—	1.070.195	150.985	75	67,38
Novembre	892.515	132.748	81.549	112.805	—	1.058.273	205.581	101	70,61
Décembre	930.782	86.946	84.545	109.826	—	1.031.089	198.246	272	75,70
1932 Janvier	905.973	83.879	84.330	126.244	—	1.052.201	164.370	207	74,46
Février	887.871	71.024	83.771	90.952	—	991.700	157.480	55	77,26
Mars	906.364	64.522	84.309	92.836	—	988.123	174.249	169	75,81
Avril	910.397	58.828	84.410	96.678	—	996.022	163.588	99	78,50
Mai	947.976	52.699	88.572	101.804	—	1.013.574	181.606	144	79,31
Juin	989.175	49.096	88.572	96.308	—	1.005.293	221.650	180	80,61
Juillet	1.017.010	47.049	68.653	101.729	—	1.017.006	241.221	295	80,81
Août	1.039.685	44.480	71.336	85.228	4.899	995.654	270.888	231	82,07
Septembre	1.051.267	40.588	71.336	81.681	—	1.002.766	263.264	46	83,03
Octobre	1.052.722	41.871	71.336	74.982	—	990.835	270.071	74	83,48
Novembre	1.053.566	37.852	71.336	74.089	—	984.285	272.770	22	83,81
Décembre	1.053.683	40.413	71.321	74.870	—	981.448	278.928	29	83,60

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 19 avril 1932.
précédent : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde des dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issués Département)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1931 Octobre	135.239	1.320	64.126	16.898	25.715	106.739	359.624	141.334	36,9
Novembre	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.028	31,4
Décembre	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6
Février	120.765	548	40.701	13.634	40.120	94.455	347.666	124.974	36,9
Mars	120.802	654	54.371	11.545	44.930	110.846	354.475	134.585	31,1
Avril	120.807	630	51.311	12.164	40.910	104.185	359.791	123.180	29,7
Mai	120.816	644	69.076	11.585	19.228	99.889	356.580	122.027	32,6
Juin	131.721	741	74.260	12.612	25.622	112.494	357.238	144.897	34,6
Juillet	136.144	821	67.627	14.991	26.247	108.865	366.679	136.112	33,2
Août	138.563	836	75.979	14.314	20.917	111.210	374.728	132.747	29,8
Septembre	139.031	926	69.933	12.274	18.611	100.818	365.122	132.423	37,6
Octobre	139.422	979	67.708	11.676	17.387	96.771	362.521	132.013	40,0
Novembre	139.422	1.021	68.053	11.799	17.787	97.639	361.210	134.146	40,4
Décembre	139.422	967	85.844	11.807	17.725	115.376	365.062	147.229	33,7

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.)

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1931 Octobre	1.219.268	141.540	78.857	3.688.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398.903	25,54
Décembre	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.501.576	415.950	23,48
1932 Janvier	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86
Février	928.341	146.750	140.474	3.461.736	129.038	22.080	4.276.132	332.941	23,33
Mars	880.006	156.409	133.582	3.268.316	218.430	34.180	4.178.896	318.872	23,04
Avril	878.742	141.708	175.964	3.172.694	100.415	3.680	4.085.675	370.263	22,90
Mai	851.110	133.254	197.797	3.145.676	110.974	10.040	3.990.865	362.836	22,61
Juin	848.421	138.163	236.412	3.031.413	129.239	6.280	3.889.407	357.522	23,23
Juillet	806.137	138.871	214.733	3.152.000	103.831	2.510	3.876.601	401.713	22,09
Août	762.961	131.394	208.592	3.043.946	106.160	2.120	3.822.084	333.919	21,52
Septembre	768.436	157.181	206.898	2.951.956	103.502	14.540	3.688.799	388.510	22,70
Octobre	796.368	134.803	169.731	2.909.580	101.504	38.460	3.618.318	412.239	23,10
Novembre	817.283	121.826	185.685	2.783.423	99.141	11.470	3.502.238	366.211	24,28
Décembre	804.069	113.931	203.052	2.688.113	101.124	29.400	3.438.962	352.708	24,21

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 % depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1930 Moyenne annuelle	(1) 613.893	347.019	49.424	43.058	30.204	898.726	199.273	87,51
1931 Moyenne annuelle	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1931 Octobre	7 1.726.610	354.980	53.542	54.257	24.360	1.433.302	770.833	94,44
Novembre	7 2.199.421	92.827	74.465	54.661	17.764	1.461.499	971.645	94,21
Décembre	7 2.200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.208	977.184	98,32
1932 Janvier	7 2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.538.410	1.067.812	95,97
Février	6 2.446.119	109.969	27.292	53.115	9.974	1.490.659	1.147.437	96,89
Mars	7 2.458.261	108.396	23.732	50.493	8.557	1.481.306	1.162.853	97,07
Avril	7 2.438.611	110.123	53.207	46.546	9.211	1.490.071	1.160.390	96,16
Mai	7 2.459.313	96.860	47.755	41.625	10.470	1.507.412	1.142.945	96,45
Juin	7 2.584.893	70.527	19.852	44.021	8.853	1.511.535	1.208.558	97,62
Juillet	7 2.606.786	71.269	16.410	46.067	8.779	1.550.134	1.188.257	97,80
Août	6 2.637.286	58.190	14.800	44.057	9.272	1.543.326	1.213.031	97,79
Septembre	7 2.637.508	65.303	13.979	41.452	7.836	1.535.372	1.224.455	97,93
Octobre	7 2.637.502	56.001	14.019	43.205	7.025	1.539.863	1.208.942	97,99
Novembre	7 2.637.509	43.977	14.177	50.234	6.629	1.525.151	1.223.726	97,55
Décembre	7 2.552.751	37.080	15.971	42.917	7.837	1.515.978	1.142.109	97,43

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

(1) Jusqu'au 1^{er} avril 1930, l'argent était compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1930 Moyenne annuelle	663.274	290.246	113.125	639.150	74.169	1.274.189	324.192	59,66
1931 Moyenne annuelle	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1931 Octobre	10 576.047	98.989	130.627	630.242	111.541	1.187.045	216.485	48,10
Novembre	10 595.826	78.666	133.513	623.792	113.057	1.176.794	218.594	48,34
Décembre	10 600.350	80.617	119.892	619.694	115.483	1.168.350	227.860	48,77
1932 Janvier	10 600.412	88.407	124.117	651.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19
Février	10 602.293	69.479	116.471	641.851	120.483	1.111.536	235.029	49,89
Mars	10 608.403	49.457	119.537	629.133	115.857	1.111.721	196.039	50,30
Avril	10 573.564	67.392	116.112	629.490	115.014	1.100.705	197.865	49,36
Mai	10 544.228	71.979	117.602	614.342	115.870	1.104.259	169.380	48,38
Juin	10 524.031	45.245	112.780	636.209	114.731	1.076.628	162.242	40,33
Juillet	10 479.371	48.325	109.305	663.949	124.201	1.083.912	169.078	42,11
Août	10 475.615	45.225	101.635	659.095	121.674	1.068.325	163.304	42,29
Septembre	10 479.200	47.201	106.667	636.833	116.074	1.049.123	170.787	43,15
Octobre	10 491.129	35.640	108.209	591.959	116.340	1.025.606	168.157	44,13
Novembre	10 496.434	36.565	104.660	584.653	99.305	1.003.768	182.550	44,93
Décembre	10 500.925	35.784	101.876	549.687	95.673	984.662	189.502	45,71

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.
précédent : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserve en or	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapports du total des réserves aux engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle	3.005.581	166.704	253.994	213.324	565.213	1.488.217	2.448.086	80,6
1931 Moyenne annuelle	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1931 Octobre	3.036.950	166.198	463.393	581.356	738.345	2.269.989	2.486.033	67,1
Novembre	2.772.746	160.639	705.224	642.033	727.576	2.447.069	2.319.271	61,5
Décembre	2.969.118	167.855	725.182	389.219	717.193	2.484.892	2.269.498	66,1
1932 Janvier	2.985.552	173.635	818.216	275.306	765.945	2.651.026	2.169.419	65,5
Février	2.970.182	197.321	855.168	156.100	748.995	2.664.003	2.054.001	67,1
Mars	2.959.420	207.869	747.979	137.584	785.123	2.617.381	1.989.158	68,8
Avril	3.032.202	212.544	635.274	57.946	885.014	2.561.573	2.020.161	70,8
Mai	2.992.421	210.825	505.801	44.522	1.286.881	2.561.646	2.237.102	66,8
Juin	2.626.961	203.339	501.911	35.717	1.644.567	2.557.119	2.270.202	59,4
Juillet	2.578.450	189.359	499.826	77.353	1.801.065	2.868.163	2.044.992	56,3
Août	2.680.426	200.706	451.938	38.720	1.861.011	2.843.605	2.134.685	57,9
Septembre	2.794.573	196.428	420.428	33.585	1.850.923	2.831.749	2.220.156	59,2
Octobre	2.912.528	196.940	333.427	33.266	1.851.318	2.744.868	2.344.989	61,1
Novembre	3.009.645	185.967	310.953	34.002	1.850.697	2.715.299	2.404.458	62,4
Décembre (1)	3.078.060		332.340			2.723.670	2.466.820	58,5

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 % depuis le 22 juin 1932.
précédent : 3 % depuis le 26 février 1932.

(1) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.	5.231.925	4.881.749	3.008.226	1.196.725	194.149	15.929.432	423.711	1.511.025	56,61
1931 Moyenne annuelle.	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1931 Septembre	5.373.734	3.438.912	3.132.205	1.147.119	83.491	14.634.598	347.649	1.495.349	53,48
Octobre	5.447.582	2.752.999	3.592.341	1.230.293	207.187	14.335.030	308.624	1.542.511	50,66
Novembre	5.625.967	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.702	14.360.068	367.633	1.476.515	49,76
Décembre	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.152.232	338.978	2.014.365	48,04
1932 Janvier	5.626.332	2.103.661	4.569.463	886.422	60.717	14.213.249	362.031	2.243.785	45,96
Février	5.626.349	1.794.219	4.263.697	984.226	49.194	13.748.255	328.004	1.791.985	46,76
Mars	5.626.359	1.656.956	4.633.031	970.457	81.420	13.835.697	347.551	1.445.596	46,60
Avril	5.628.576	1.509.668	4.654.819	958.805	89.938	13.622.104	346.102	1.387.853	46,48
Mai	5.631.297	1.487.277	4.709.154	1.062.436	105.550	13.230.060	340.588	1.331.038	47,77
Juin	5.655.764	1.432.881	4.660.807	1.313.803	242.854	12.916.643	327.759	1.212.653	49,03
Juillet	5.676.359	1.398.422	4.908.377	1.140.110	87.318	13.255.563	377.062	1.377.628	47,13
Août	5.714.988	1.388.450	4.753.691	893.787	95.029	13.420.373	353.808	1.382.301	46,87
Septembre	5.768.908	1.395.783	4.634.559	1.098.947	95.567	13.348.998	282.597	1.307.397	47,96
Octobre	5.796.121	1.402.326	4.766.697	1.193.967	125.378	13.760.846	337.184	1.090.814	47,39
Novembre	5.814.633	1.407.848	4.985.069	1.350.208	110.623	13.578.786	307.410	966.461	48,63

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 2 mai 1932.
précédent : 6 %, depuis le 21 mars 1932.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois Sauvage, Bruxelles, Tél. 17.88.12